

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité-Travail-Progrès

République du Niger

Ministère de l'Éducation Nationale

Secrétariat Général



Unité de Coordination du Projet
Téléphone : +227 20 37 11 09
Email : ucpnigerlire@gmail.com

PROJET LEARNING IMPROVEMENT FOR RESULTS IN EDUCATION (LIRE)

PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP)



Rapport final

Mai 2023

TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux.....	iii
Liste des photos	iii
Liste des acronymes	4
INTRODUCTION	1
1. BREVE DESCRIPTION DU PROJET	3
1.1 Objectifs du projet.....	3
1.2 Composantes du Projet	3
1.3 Arrangement institutionnel de mise en œuvre	6
1.4. Zone d'intervention du projet	6
1.5 Caractéristiques sociodémographiques et culturelles de la zone du.....	7
1.6. Risques et impacts environnementaux et sociaux potentiels du Projet	8
2. BREVE DESCRIPTION DES ACTIVITES DE CONSULTATION ET DE PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES.....	12
2.1. Résumé des activités déjà engagées.....	12
2.2 Activités envisagées	14
2.2.1 Information et sensibilisation sur le Projet et ses risques et impacts potentiels.....	14
2.2.2 Consultation et participation des parties prenantes	14
3. IDENTIFICATION ET ANALYSE DES PARTIES PRENANTES	18
3.1 Parties prenantes susceptibles d'être affectées par le Projet.....	18
3.2 Individus ou groupes défavorisés ou vulnérables	19
3.3 Les autres parties intéressées par le projet	19
3.4 Consultation et participation des parties prenantes.....	20
4. PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES.....	23
4.1 Objectifs et calendrier du Plan de mobilisation des parties prenantes	23
4.2 Méthodes de diffusion de l'information	23
4.3 Stratégie proposée pour la diffusion des informations	24
4.4 Stratégie proposée pour les consultations	28
4.5 Stratégie proposée pour la prise en compte des points de vue des groupes vulnérables ...	28
4.6 Examen des commentaires	31
4.7 Phases de mise en œuvre du Projet.....	31

5. RESSOURCES ET RESPONSABILITES POUR METTRE EN ŒUVRE LES ACTIVITES D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES.....	32
5.1 Ressources.....	32
5.2 Fonctions de gestion et responsabilités.....	32
6. MECANISME DE GESTION DES PLAINTES DU PROJET LIRE.....	34
6.1 Identification des plaintes au niveau local lors du diagnostic terrain	34
6.2 Les principes applicables	35
6.3 Les structures de règlement des plaintes	36
6.4 Niveau de résolution des plaintes	37
6.5 Étapes de traitement des plaintes	41
Procédure de gestion des cas de plaintes et de VBG/EAS/HS.....	42
6.6 Fonctionnement des comités	43
7. SUIVI ET ETABLISSEMENT DES RAPPORTS DU PMPP.....	44
7.1 Participation des différents acteurs concernés au comité de suivi	44
7.2 Le rapport aux groupes de parties prenantes	44
CONCLUSION.....	46
ANNEXES	i
Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées.....	i
Annexe 2 : PV des consultations publiques.....	v
Annexe 3 : Quelques photographies d'illustration	liii

Liste des tableaux

Tableau 1 : Composantes et activités du projet.....	3
Tableau 2 : Risques et mesures d'atténuation	9
Tableau 3 : Synthèse de la stratégie de diffusion des informations	26
Tableau 4 : Stratégie pour les consultations dans le cadre du Projet LIRE	28
Tableau 5 : Budget estimatif des activités de mobilisation.....	32
Tableau 6 : Composition des comités de gestion des plaintes	38

Liste des photos

Photo 1 : Consultation à Sae Saboua – Maradi	Photo 2 : Consultation à Takeita - Zinder	22
Photo 3 : Consultation à Diffa	Photo 4 : Consultation à Mirriah.....	22

Liste des acronymes

CBP : Contrat Basé sur la Performance
CCGP : Comité Communal de Gestion des Plaintes
CGES : Cadre de Gestion Environnementale et Sociale
CGP : Comité de Gestion des Plaintes
CRGP : Comité Régional de Gestion des Plaintes
DAO : Dossier d'Appel d'Offre
DREN : Direction Régionale de l'Éducation Nationale
EAS/HS : Exploitation et Abus Sexuels / Harcèlement Sexuel
EN : École Normale
ENI : École Normale des Instituteurs
HCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
LIRE: Learning Improvement for Result in Education
MGP : Mécanisme de Gestion des Plaintes
NES : Norme Environnementale et Sociale
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PAP : Personne Affectée par le Projet
PEES : Plan d'Engagement Environnemental et Social
PGES : Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PGMO : Procédures de Gestion de la Main d'œuvre
PMPP : Plan de mobilisation des Parties Prenantes
SDC : Salle de Classe
SIGE : Système d'information et de gestion de l'éducation
UCP : Unité de Coordination du Projet
UP : Unité Pédagogique
URAT : Unité Régionale d'Appui Technique
VBG : Violences Basées sur le Genre

INTRODUCTION

Le Niger reste relativement fragile à cause des aléas climatiques et d'autres facteurs dont l'insécurité. Cette situation affecte à la fois l'offre et la demande d'éducation, limite les acquis potentiels de l'apprentissage et sape les efforts de développement déployés par le gouvernement visant à faire de l'éducation un secteur prioritaire.

Pour matérialiser cette volonté, le Niger a mis en œuvre plusieurs programmes et plan de développement de l'Éducation, tout en sachant que ce qui compte, et qui va produire un véritable retour sur investissement, c'est l'apprentissage et l'acquisition de compétences qui permettent réellement le développement du capital humain. Au nombre de ces outils, on peut citer entre autres, le Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PDDE), le Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF) et le Plan de Transition pour le Secteur de l'Éducation et de la Formation (PTSEF) 2022-2026.

Soutenu par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et la Société Civile en novembre 2019, le PTSEF aujourd'hui en vigueur est en cohérence avec le Programme de Développement Économique et Social (PDES 2017-2021). Il a été élaboré à la suite de l'évaluation de la première phase du PSEF qui a mis en exergue plusieurs problèmes du système éducatif : faiblesse des acquis scolaires et des données statistiques, insuffisance du matériel didactique et de qualification des enseignants, problème de pilotage, renvoi massif des élèves de 6^{ème} entre autres.

Pour relever les défis liés à l'éducation, le Gouvernement de la République Niger a obtenu un don et un prêt d'un montant de 140 millions de dollars US de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût de la mise en œuvre du projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE) pour une durée d'exécution de six (6) ans. Le financement de ce projet vient en appui aux sous-secteurs du cycle de base 1 et 2 qui sont sous la responsabilité du Ministère de l'Éducation Nationale.

Entré en vigueur le 28 septembre 2020, le projet a déjà préparé certains instruments de sauvegarde environnementale et sociale dont un Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP). À l'issue de la revue des composantes du projet, intervenue en novembre 2022, dans le cadre de la préparation d'un financement additionnel, il a été recommandé que les documents initialement préparés soient mis à jour. C'est dans cette optique que le présent Plan de Mobilisation des Parties Prenantes a été préparé.

Le PMPP identifie les principales parties prenantes affectées par le Projet, directement ou indirectement (y compris les groupes vulnérables), ainsi que celles ayant d'autres intérêts susceptibles d'influencer les décisions relatives au projet. Il décrit l'approche d'engagement et les stratégies permettant un engagement opportun, pertinent et accessible aux parties prenantes tout au long de la mise en œuvre du Projet.

Le présent rapport du PMPP est structuré autour des points suivants :

- Description du projet ;
- Brève description des activités de consultation et de participation des parties prenantes ;
- Identification et analyse des parties prenantes ;

- Plan de mobilisation des parties prenantes ;
- Ressources et responsabilités pour mettre en œuvre les activités de mobilisation des parties prenantes ;
- Mécanismes de gestion des plaintes ;
- Suivi et établissement des rapports du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes.

1. BREVE DESCRIPTION DU PROJET

1.1 Objectifs du projet

L'Objectif de Développement du Projet (ODP) est « d'Améliorer la qualité des conditions d'enseignement et d'apprentissage dans des régions déterminées et renforcer la planification et la gestion du système éducatif ». Cet objectif est en cohérence avec la stratégie et la vision nationale du Niger en matière d'éducation.

De façon spécifique, les objectifs du projet LIRE et du FA sont :

- augmenter le pourcentage des enseignants du primaire ayant adopté de nouvelles pratiques pédagogiques en classe ;
- améliorer les pratiques d'enseignement et de la pédagogie en classe ;
- faciliter les interventions directes visant à améliorer l'apprentissage chez tous les enfants et à remédier aux déficits d'apprentissage les plus critiques ;
- renforcer la gestion globale du système éducatif, notamment en intensifiant les efforts de suivi et d'évaluation des processus et des résultats éducatifs ;
- augmenter le nombre d'enfants bénéficiant d'interventions directes visant à améliorer l'apprentissage ;
- construire et équiper des établissements scolaires.

L'atteinte de ces objectifs passe par :

- L'utilisation des technologies afin d'améliorer les pratiques enseignantes ;
- La promotion de l'apprentissage pour les filles, les enfants vulnérables et en dehors de l'école ;
- Le renforcement du pilotage des services éducatifs.

Le projet mettra en œuvre un ensemble d'interventions liées entre elles et axées sur les principaux déterminants de l'apprentissage. Le coût total du projet sera de l'ordre 140 000 000 de dollars américains pour une durée de six (6) ans.

1.2 Composantes du Projet

Le projet structuré autour de six (6) composantes : (i) Amélioration des pratiques enseignantes ; (ii) Promotion de l'apprentissage pour les filles et les garçons ; (iii) Renforcement des systèmes et les capacités pour la prestation de services éducatifs ; (iv) Renforcement de l'équité dans l'accès à l'éducation ; (v) Administration et Coordination du projet ; et (vi) Réponses aux contingences. Les activités du projet sont présentées dans le tableau ci-après :

Tableau 1 : Composantes et activités du projet

N°	Composantes & Sous-composantes	Activités
1.	Amélioration des pratiques enseignantes	
1.1	Renforcer les établissements de formation des enseignants	Révision du curriculum, des méthodes de formation et des outils pédagogiques

N°	Composantes & Sous-composantes	Activités
		<p>Renforcement de l'amélioration de la gouvernance, renforcement de capacité et la mise en œuvre de contrats de performance</p> <p>Amélioration des conditions de formation à travers un package "smart ENI"</p> <p>Digitalisation du mécanisme de suivi évaluation de la formation initiale des enseignants</p> <p>Extension des travaux de réhabilitation de l'ENS</p>
1.2	Développer un système d'encadrement et de supervision des enseignants	<p>Développement d'un programme de coaching</p> <p>Recrutement et formation des coaches</p> <p>Développement des outils et supports notamment à travers les NTIC : outils d'observation des pratiques enseignantes en classe, manuel de facilitation, plateforme numérique permettant un feedback régulier, leçons modèles, et soutien en présentiel lors des réunions de groupe des CAPED et UP</p>
1.3	Apporter des supports pédagogiques et didactiques	<p>Développement et digitalisation de supports d'enseignement au cycle primaire</p> <p>Mise à disposition de livres de lecture en langues nationales</p> <p>Création, édition et reproduction nationale des manuels d'enseignement et d'apprentissage du secondaire</p> <p>Amélioration de la gestion logistique et des mécanismes de distribution du matériel pédagogique au niveau primaire et secondaire</p> <p>Mise à échelle de l'initiative Lecture au Sahel (leçons structurées et livres de lecture)</p>
2.	Promouvoir l'apprentissage pour les filles et les garçons	
2.1	Programmes de remédiation à titre préventif	<p>Suivi des acquis des élèves :</p> <p>Renforcement des cours de soutien en dehors du temps scolaire et via l'approche communautaire</p> <p>Développement de l'initiative qualité des apprentissages : séances de remédiation intégrées dans le temps scolaire et formation des enseignants aux techniques de remédiation</p>
2.2	Programmes de deuxième chance pour les enfants non scolarisés	<p>Mapping et évaluation des initiatives existantes</p> <p>Développement et mise en œuvre d'un programme de rattrapage accéléré capitalisant sur l'expérience des classes passerelles et des centres d'éducation alternative</p>

N°	Composantes & Sous-composantes	Activités
2.3	Subventions aux Makarantas pour l'acquisition des compétences de base	Introduction de l'enseignement des compétences fondamentales (lecture et math) dans le curriculum des Makarantas volontaires via une subvention sur la base d'un contrat de performance
2.4	Amélioration de l'environnement d'apprentissage des filles	<p>Création d'espaces d'apprentissage pour les filles : life skills, mentor, support matériel, engagement de la famille et de la communauté</p> <p>Mise en place d'un package pour les internats comprenant : mentorat, compétences digitales, bourses, nutrition, maintenance, mise en place d'activités extra scolaires (clubs de science)</p> <p>Réalisation d'une étude sur la demande sociale en scolarisation de la jeune fille</p> <p>Renforcement des capacités de la communauté dans la scolarisation de la jeune fille</p>
3.	Renforcer les systèmes et les capacités pour la prestation de services éducatifs	
3.1	Gestion basée sur la performance	<p>Renforcement des subventions basées sur la performance au niveau des directions régionales de l'éducation, des inspections et des écoles dans les districts ciblés des 8 régions couvertes par le projet.</p> <p>Standardisation et numérisation des rapports d'inspection et du reporting des données, formation des inspecteurs</p> <p>Acquisition de 203 kits solaires et satellitaires pour les 5 inspections et la Direction des ressources humaines</p>
3.2	Renforcer la gestion des ressources humaines en éducation	Appui à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de gestion des ressources humaines du Ministère (outils de gestion et de planification, protocole d'affectation des enseignants sur le territoire, etc.)
3.3	Suivi, évaluation et redevabilité	<p>Renforcement de la modernisation du système d'information et de gestion de l'éducation (SIGE)</p> <p>Renforcement du système national d'évaluation des acquis des élèves</p> <p>Évaluation d'impact des activités de scolarisation de la jeune fille</p> <p>Mise en place du tableau de bord des politiques de l'éducation</p> <p>Numérisation du processus d'examen</p> <p>Renforcement de la chaîne de Programmation, Planification, Budgétisation et Suivi (PPBS) du MEN</p>
4.	Renforcer l'équité dans l'accès à l'éducation	

N°	Composantes & Sous-composantes	Activités
4.1	Construction et équipement des établissements scolaires	Activités préparatoires (études techniques) Construction des établissements scolaires et ouvrages connexes Équipement des établissements scolaires et ouvrages connexes (matériels, mobiliers) Acquisition de matériel et équipement de laboratoire Suivi des travaux
4.2	Construction et équipement des internats des filles	Activités préparatoires (études techniques) Construction des internats et ouvrages connexes Équipement des internats et ouvrages connexes (matériels, mobiliers) Acquisition de matériel et équipement de laboratoire Suivi des travaux
4.3	Gestion et fonctionnement des internats	Mise en place des contrats basés sur la performance (CBP) au niveau des internats
5.	Administration et coordination du projet	
6.	Réponses en cas d'urgences et d'imprévus	

1.3 Arrangement institutionnel de mise en œuvre

Placé sous la tutelle du Ministère de l'Éducation nationale (MEN), la structure organisationnelle du Projet du Financement Additionnel restera basée sur un découpage géographique avec :

- Au niveau central, des structures de coordination et de supervision technique telles que le Comité de Pilotage (CP), le Comité Technique de Suivi (CTS) et l'Unité de Coordination du Projet. La fonction du comité technique sera révisée à la lumière des leçons apprises : Principalement sur le volet des contrats basés sur la performance ;
- Au niveau décentralisé, des structures de coordination et de supervision technique locales dont les Unités Régionales d'Appui Technique (URAT) situées à Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder et les Directions régionales du MEN. Ces URAT seront renforcées par des experts en génie civil et suivi-évaluation et certaines couvriront deux régions avec l'appui des DREN ou de la division infrastructures scolaires dans le cadre du FA.

Le Secrétaire Général du MEN assure la coordination technique globale tandis que la mise en œuvre de chaque sous-composante du projet est sous la responsabilité d'une Direction technique du MEN. La mission a recommandé la révision du Manuel Général d'Exécution du Projet prenant en compte ces nouvelles dispositions.

1.4. Zone d'intervention du projet

Le projet interviendra sur l'ensemble du territoire national. La figure N° 1 donne un aperçu de la localisation administrative des régions du Niger.

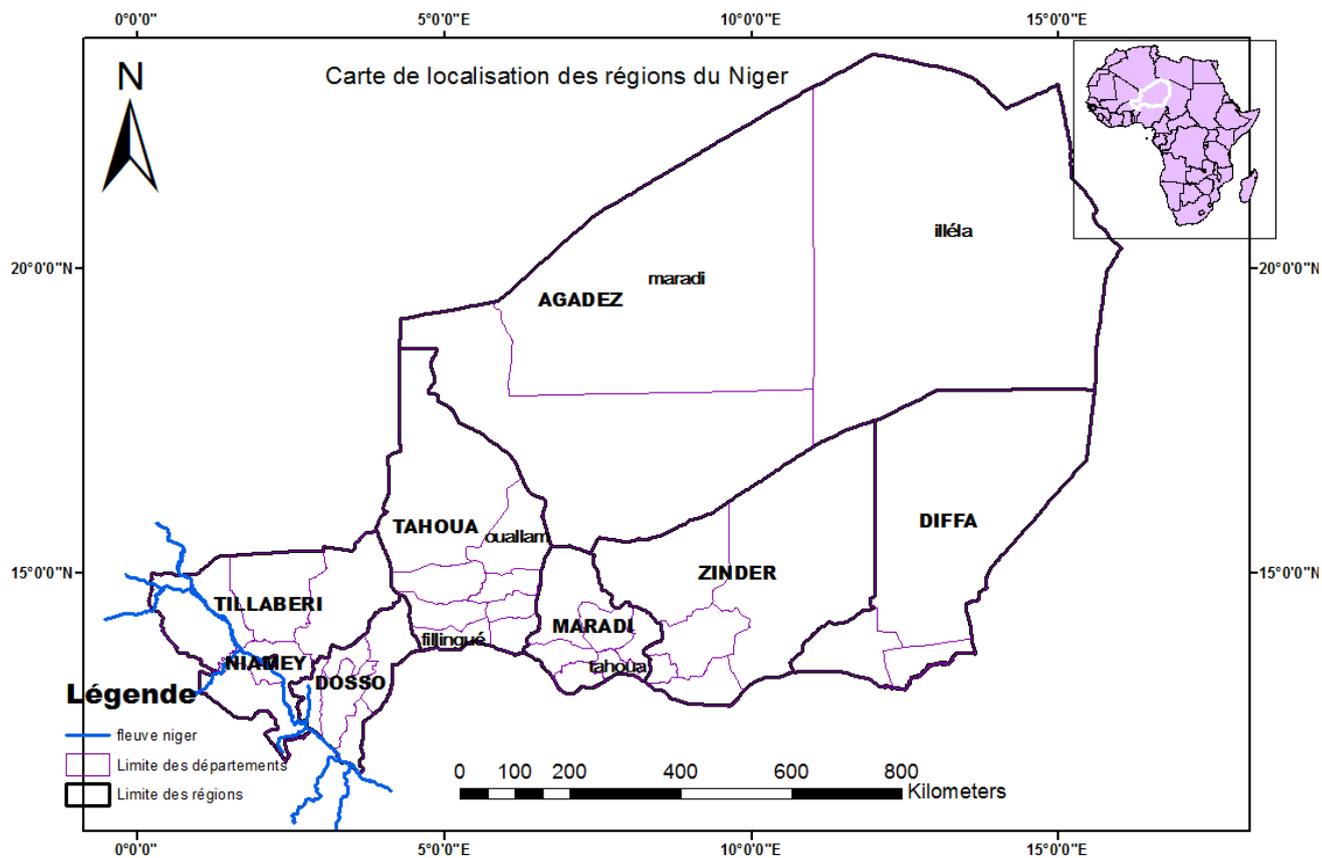


Figure 1 : Localisation des régions administratives du Niger (IGNN, 2016)

1.5 Caractéristiques sociodémographiques et culturelles de la zone du

Population

La population du Niger est passée de 17 138 707 habitants en 2012 (RGPH 2012) à 25 130 810 habitants en 2022, soit une densité de 20 personnes par km². Le pays connaît ainsi une croissance très élevée de sa population engendrée par une fécondité élevée (7,6 enfants par femme en moyenne), elle-même tributaire d'un fort taux de mariages précoces (76,3% des filles âgées de 20 à 24 ans se marient avant l'âge de 18 ans et 28% avant 15 ans), le faible recours aux méthodes contraceptives (12,2%) la scolarisation relativement faible des filles.

Le rythme actuel d'accroissement de la population du Niger est synonyme d'un doublement tous les 18 ans. Ainsi, en 2030, la population du Niger dépassera 34 millions d'habitants et en 2050, elle dépassera 68 millions d'habitants. Il en résulte, une population extrêmement jeune dont les 68,9% ont moins de 25 ans, d'où les besoins énormes de dépenses publiques dans les secteurs de base (santé, éducation, infrastructures, ...).

Santé

Les indicateurs de santé sont peu favorables, notamment pour les femmes, avec des taux élevés de mortalité maternelle et une pénurie de services de santé pour les femmes. En 2018, seulement 8,1% des femmes exerçaient un emploi salarié ou salarié, contre 11,4% des hommes. Les femmes sont également sous-représentées dans la prise de décision, 15% seulement des parlementaires étant des femmes. Ces inégalités entre les sexes sont à l'origine

de diverses formes de violence sexiste (VBG) à travers le pays. Selon une étude nationale menée par le gouvernement du Niger en 2021, 53,6 pour cent des femmes interrogées ont indiqué avoir subi au moins une forme de violence dans leur vie, et 33,5 pour cent ont déclaré avoir subi une forme de VBG au cours des 12 dernières années. En outre, les écarts d'accès à l'eau au Niger sont importants, renforcés par des normes sociales fortes, et aggravent directement les inégalités fondées sur le genre dans d'autres domaines tels que la scolarisation et la gestion globale du temps. Pour cette raison, l'amélioration de l'accès et de la qualité des services peut alléger une partie de la charge de temps imposée aux femmes et aux filles pour la collecte de l'eau ainsi que pour la prise en charge des enfants et des membres de la famille souffrant de maladies liées à l'eau et améliorer la fréquentation scolaire en fournissant une infrastructure d'assainissement ventilée par sexe associée à une gestion de l'hygiène menstruelle.

Éducation et formation

Le secteur de l'éducation est confronté à différents défis qui appellent des efforts toujours plus importants. En dépit des efforts du gouvernement, plus de 2,6 millions d'enfants et d'adolescents âgés de 6 à 17 ans ne sont pas scolarisés, soit plus de 50% de cette tranche d'âge (PDES 2022-2026). Les taux bruts de scolarisation (TBS) restent modestes en s'établissant en 2018 à 70,6% au Cycle primaire et 33,4% au Cycle de base 2, en dépit de l'accroissement rapide et régulier des effectifs des cycles éducatifs. Les effectifs du primaire doubleraient tous les douze ans, ceux du préscolaire et du secondaire tous les six à sept ans, ceux du supérieur tous les cinq ans et ceux de la formation technique et professionnelle tous les deux ans. Ces éléments tiennent à la fois à la vigueur de la démographie et à l'amélioration de la demande sociale d'éducation, mais ils ne sont pas sans incidence sur les conditions d'encadrement des élèves et étudiants. Cependant des disparités persistent aussi bien entre les milieux que les sexes ainsi que la qualité. En effet, les enfants en milieu urbain ont respectivement 1,5 et 5 fois plus de chances d'être scolarisés au cycle de base 1 et base 2 que ceux en milieu rural. Plus de 39,5% des enfants de 7 à 12 ans sont hors de l'école ; pour les jeunes de 13 et 16 ans ce pourcentage s'élève à 60 %. Aussi 2,6 millions d'enfants et adolescents sont encore hors de l'école, notamment en milieu rural.

La faiblesse des taux d'achèvement dans les différents cycles d'enseignement est en lien avec un niveau d'accès encore peu élevé, mais aussi liée aux capacités réduites du système à limiter les abandons scolaires et le redoublement. Le secteur de l'éducation dans son ensemble bénéficie respectivement de 19% des dépenses publiques totales et de 35 % des dépenses publiques courantes (2016). Toutefois, il est relevé une efficacité très faible dans l'usage des crédits publics pour le système éducatif, au plan quantitatif certes, mais plus encore au plan de la qualité des services qu'il offre à sa population jeune (Source : Rapport d'évaluation du PSEF 2014-2024).

L'éducation et la formation des filles et des femmes au Niger sont entravées par plusieurs facteurs dont : les pesanteurs socio-culturelles, les tâches domestiques, notamment en milieu rural, l'environnement de l'école (insuffisance des latrines séparées pour les filles et les garçons), manque de structures d'hébergement adaptées pour les filles, conjugué au problème de tutorat (PDES 2022-2026).

1.6. Risques et impacts environnementaux et sociaux potentiels du Projet

Les activités du projet comprennent la construction et la réhabilitation de salles de classe au

sein de structures existantes (Écoles Normales d'Instituteurs), ainsi que la construction des internats pour les jeunes filles. Les principaux risques liés aux travaux de construction se rapportent à l'acquisition des terres et/ou la restriction à l'utilisation des terres dans les nouvelles zones d'implantation des nouvelles infrastructures, les risques environnementaux portant sur la qualité de l'air, le bruit /les vibrations, l'eau et l'assainissement, les déchets solides; l'abattage d'arbres et arbustes, avec la réduction des espaces verts; les risques de dégradation localisée du sol, la sécurité et la santé des enseignants, élèves et populations riveraines pendant les travaux de construction; les accidents et autres incidents.

D'autres risques liés aux violences basées sur le genre, à l'exploitation et aux abus sexuels, ainsi qu'au harcèlement sexuel pourraient potentiellement se présenter. En réponse aux risques de EAS/HS, le Projet LIRE a préparé un plan de gestion et d'atténuation des risques d'EAS/HS, parallèlement au mécanisme de gestion des plaintes mis à jour avec le financement additionnel. Ce plan devra être actualisé afin de prendre en compte les risques spécifiques des activités proposées dans le financement additionnel.

Par rapport aux risques environnementaux et sociaux, le projet LIRE a été classé dans la catégorie des projets à « risque modéré ». Pour ce qui est du volet EAS/HS, le niveau de risques du projet LIRE est considéré comme étant élevé.

Les risques et impacts potentiels du projet et les mesures d'atténuation proposées sont présentés dans le tableau 2 ci-après :

Tableau 2 : Risques et mesures d'atténuation

Sources de risques	Risques identifiés	Mesures proposées
Construction de nouvelles classes et des internats des jeunes filles	Acquisition de terres ou restriction à l'utilisation de terres dans les nouvelles zones de construction des infrastructures Risques d'EAS/HS pendant la phase de construction	<ul style="list-style-type: none"> - Construction où cela est possible sur des sites appartenant à l'État ; - Si des terres domaniales ne sont pas disponibles, recourir à l'expropriation pour cause d'utilité publique assortie d'un PAR qui définit les modalités d'une compensation juste et préalable ; - La donation de terres est acceptable sous réserve du respect des dispositions de la NES 5 et de l'approbation préalable de la Banque - Construire des espaces sûrs (sanitaires séparés, espaces éclairés, dans des zones sécurisées et accessibles aux filles, avec un accent sur les besoins des personnes en situation d'handicap);

Sources de risques	Risques identifiés	Mesures proposées
Recrutement de la main d'œuvre	Risque de développement du travail des enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les entreprises en charge des travaux sur la nécessité de respecter l'interdiction d'utiliser les enfants sur les chantiers ; - S'assurer de la signature d'un code de bonne conduite par l'ensemble des prestataires et des sous-traitants, accompagnée de formation ou briefing pour les travailleurs sur les chantiers ; - Sensibilisation des communautés locales sur la prévention et la réponse aux EAS/HS ; - Diffusion de messages clairs et simples sur l'interdiction des EAS/HS et les sanctions préconisées en cas d'infraction du code de conduite ; - • Mise en place d'un MGP sensible à la réception et à la gestion des plaintes liées aux EAS/HS et comprenant un protocole de référencement vers les structures de prise en charge
	Frustration sociale en cas de non-emploi de la main-d'œuvre locale	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les populations sur les procédures de sélection et de recrutement des travailleurs, - Prioriser le recrutement de la main-d'œuvre locale non qualifiée.
Circulation des engins et véhicules de chantier pendant les travaux	Risque d'accidents de circulation et de chantiers	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des sensibilisations sur les règles de sécurité routière, de chantier et doter tous les chantiers de porte-drapeau pour réguler la circulation ; - Mettre en place un dispositif de prévention et de gestion des accidents - Baliser et signaler les différents chantiers
<p>Interactions entre le personnel enseignant, le personnel administratif et les apprenants</p> <p>Gestion et fonctionnement des internats</p>	Risques de survenue de violences basées sur le genre (exploitation et abus sexuels et harcèlement sexuel...) et/ou de violence contre les apprenants et entre personnel enseignant	<p>Mettre à jour le plan de gestion et d'atténuation des risques d'EAS/HS du projet afin qu'il détaille au minimum, mais sans s'y limiter, les mesures suivantes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recrutements nécessaires afin d'assurer la coordination et mise en œuvre de ce plan d'action ; - Sensibiliser les différents acteurs des lycées et centres de formation, y compris les parents et les apprenants sur les risques liés aux EAS/HS et les conséquences encourues par les

Sources de risques	Risques identifiés	Mesures proposées
		<p>coupables,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Afficher des messages clairs interdisant les EAS/HS et signalant comment déposer une plainte de manière sûre et confidentielle ; - Élaborer et mettre en œuvre dans les établissements un code de bonne conduite définissant, interdisant et sanctionnant les actes d'EAS/HS et toute relation sexuelle avec les apprenants faire un suivi rigoureux sur le taux de signature de ces codes; - Mettre en place des procédures de recrutement du personnel rigoureuses Mettre en place un MGP apte à recueillir et traiter les plaintes EAS/HS, et fondé sur une approche centrée sur les survivantes et les enfants survivants de VBG - Renforcer les mécanismes de prise en charge des survivantes de VBG et les procédures de sauvegarde de l'enfant au niveau des internats - Ce plan d'action de lutte sera renforcé par l'adoption d'une politique opérationnelle sur la création et la gestion des internats.

2. BREVE DESCRIPTION DES ACTIVITES DE CONSULTATION ET DE PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES

La consultation et la participation des parties prenantes reposent sur une démarche inclusive et participative conduite durant tout le cycle du projet, dans le but de construire autour des parties prenantes, une adhésion et un engagement effectifs et efficaces pour l'évaluation et la gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux du projet.

Le processus de consultation et de participation des parties prenantes comprendra les activités suivantes :

- Identification et analyse des parties prenantes ;
- Planification de la stratégie de consultation et de participation des parties prenantes ;
- Stratégie de diffusion de l'information ;
- Exécution de la consultation et la participation des parties prenantes ;
- Gestion des plaintes ;
- Stratégie de feedback et de retour de l'information aux parties prenantes.

Le Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) précise les modalités de planification et d'exécution du processus de consultation et participation des parties prenantes concernées par le Projet.

À cette étape de mise à jour du PMPP du projet LIRE FA, certaines activités de consultation et de participation des parties prenantes sont déjà engagées et d'autres sont planifiées.

2.1. Résumé des activités déjà engagées

La mobilisation des parties prenantes dans le cadre du Projet a commencé dès l'identification dudit Projet pour permettre de prendre en compte dans sa conception et sa mise en œuvre, les points de vue et les préoccupations des parties prenantes. Ainsi, plusieurs réunions et échanges ont eu lieu entre l'équipe de préparation du Projet, la Banque mondiale et les autres parties prenantes. La dernière mission d'appui de la BM, a été tenue du 16 au 28 novembre 2022, et a permis de procéder à la préparation et à l'évaluation du financement additionnel (FA) pour le projet LIRE. Avec les autres parties prenantes, notamment les responsables en charge du secteur de l'éducation, les associations des parents d'élèves, les syndicats du secteur, les autorités administratives, coutumières et religieuses, plusieurs consultations tenues ont permis de recueillir leur feedback sur la situation de l'éducation et les modalités de leur participation à la conception et mise en œuvre du projet. Ces réunions ont permis d'aboutir à des résultats concrets sur la stratégie de consultations, d'intervention et de recours des bénéficiaires. Des formations sur les risques du projet et le mécanisme de gestion des plaintes ont été organisées dans les régions et départements d'intervention du projet. Des foras communautaires ont regroupé près de 300 à 400 personnes sur les cinq régions cibles, soit 2 000 personnes touchées. Les rencontres avec les parties prenantes ont concerné les leaders d'opinion, les chefs de village, les chefs de tribu, les chefs religieux ainsi que les responsables des ONG et associations œuvrant dans le secteur de l'éducation.

Les problèmes que rencontre le secteur de l'éducation sont connus de tous : l'insuffisance des ressources financières allouées au secteur de l'éducation dans un contexte de forte croissance des effectifs scolarisables ; la précarité du statut des enseignants contractuels ; le faible niveau de plusieurs enseignants ; la pauvreté des apprentissages ; l'insécurité physique des maîtres et élèves dans certaines zones du pays (région de Tillabéry, notamment les départements de Téra et Tillabéry) etc. La résolution de tous ces problèmes requiert une forte implication des

parties prenantes dans la préparation et la mise en œuvre des projets du secteur. Aussi, la transparence doit être de mise dans la gestion des ressources financières. Les partenaires sociaux de l'école, notamment les parents d'élèves, les syndicats des enseignants souhaitent être suffisamment informés des décaissements et des résultats obtenus. Les consultations menées ont été résumées dans le tableau 3 ci-après :

Tableau 3 : Synthèse des consultations menées

Lieu	Date	Participants	Points discutés/synthèse
Niamey Coordination du Projet	8/12/22	Dr Aoula Yahaya : Coordonnateur National M. Aghali AGOUZOU BAHARI : Spécialiste en Sauvegardes Environnementales du Projet M. Hassane Bassirou : Homologue de l'expert en Sauvegarde Environnementale du Projet	<ul style="list-style-type: none"> • Attentes par rapport aux études et organisation de la collecte des données sur le terrain ; • Financement additionnel du projet et nouvelles activités prévues à l'origine de la préparation des nouveaux instruments de sauvegarde dont le cadre de Politique de Réinstallation • Modalités de participation des parents d'élèves au fonctionnement des écoles • Prise en compte des VBG et dimension genre dans la mise en œuvre des activités du projet
Niamey Secrétariat Général du Ministère de l'Éducation Nation et Directions Techniques	12/12/22	Assane Hamza/SGA Harouna IDI / DIES Mahamadou Bilan/ MEN/DEFIC	<ul style="list-style-type: none"> • Financement additionnel du projet et nouvelles activités envisagées • Construction des internats des jeunes filles et modalités d'implantation • La stratégie nationale opérationnelle en matière de programme de constructions scolaires par le Gouvernement du Niger
Tillabéry	14/12/22	SG Gouvernorat Conseil Régional Code Rural Direction Régionale de l'Éducation Nationale	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisitions potentielles de terres pour les besoins des infrastructures scolaire • Information sur le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) et modalités de fonctionnement • La qualité des ouvrages qui seront réalisés. Il s'agira d'éviter des classes de mauvaise qualité qui ne respectent pas les normes et qui vont se dégrader rapidement (pratique courante avec certaines entreprises locales)
Zinder	16/12/22	SGA Gouvernorat Conseil Régional Direction Régionale de l'Éducation Nationale	<ul style="list-style-type: none"> • Modalités de participation des parents d'élèves au fonctionnement des écoles • Construction des internats des jeunes filles et modalités d'implantation • Utilisation du Mécanisme de Gestion des Plaintes

2.2 Activités envisagées

Les objectifs, les activités, les risques et impacts potentiels du projet ainsi que les mesures de mitigation applicables pour atténuer ces risques et impacts potentiels seront expliqués aux parties prenantes et leurs avis, préoccupations et attentes seront recueillis et pris en compte dans la mesure du possible dans la suite du processus de consultation et de participation. Ces activités de consultation se poursuivront tout au long de la mise en œuvre du projet et permettront de maintenir un dialogue permanent avec les parties prenantes.

2.2.1 Information et sensibilisation sur le Projet et ses risques et impacts potentiels

Les Spécialistes des questions environnementales et sociales de l'UCP et les spécialistes du Bureau National d'Évaluation Environnementale (BNEE) comme dans le projet parent (à travers une convention de partenariat qui sera révisée) seront mis à contribution durant la mise en œuvre des activités du FA pour informer et sensibiliser les populations des zones concernées sur les risques et impacts potentiels du Projet. Ils seront également impliqués pour l'exécution des activités de renforcement de capacités des parties prenantes du Projet en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux. Aussi, les structures déconcentrées du ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant seront impliquées dans la mise en œuvre des activités du projet, notamment celles en lien avec les VBG. Les organisations de la société civile, les ONG et associations œuvrant dans le secteur de l'éducation aussi bien locales que nationales seront fortement mises à contribution pour informer, sensibiliser et former sur la gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux du Projet. Ainsi, les parties prenantes seront régulièrement informées sur les modalités et options de mise en œuvre des activités du projet, notamment la construction de nouvelles écoles sur des sites non exposés au manque d'eau et aux inondations et la promotion de l'utilisation de matériaux et de méthodes de construction résilients au climat et durables pour assurer la continuité de l'apprentissage et l'amélioration du cadre de vie des acteurs. Les populations pourront par elles-mêmes contrôler la qualité des infrastructures réalisées dans leur milieu.

2.2.2 Consultation et participation des parties prenantes

Des réunions publiques et communautaires, des discussions de groupes, des entretiens individuels et des ateliers d'information et de sensibilisation seront régulièrement organisés pour recueillir les avis et préoccupations des parties prenantes, principalement celles concernées par les activités du projet et celles potentiellement affectées sur la gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux potentiels des activités du projet. Ces activités seront sous la responsabilité du Spécialiste gestion des risques environnementaux et sociaux de l'UCP du Projet appuyé par les agents des services techniques déconcentrés, les acteurs des services techniques communaux, les ONG/Associations locales, etc. Les Autorités Coutumières et Religieuses seront impliquées au besoin pour informer et sensibiliser les populations locales de leur territoire.

Aux étapes d'évaluation et de mise en vigueur du Projet, les consultations seront renforcées pour assurer la connaissance en termes d'enjeux et risques négatifs potentiels du Projet par les parties prenantes, l'implication et la participation à la préparation notamment l'évaluation des impacts et la détermination des mesures d'atténuation à travers l'élaboration des documents de mitigation appropriées. Pendant l'exécution du Projet LIRE, les consultations vont accompagner les activités de suivi environnemental et social. Pendant les évaluations (mi-parcours et finale), elles appuieront la collecte des informations nécessaires au

déroulement de ces différentes activités.

Dans le cadre de la préparation des différents documents de sauvegarde du projet LRE, des séances de consultations des parties prenantes ont été organisées, dans les différentes régions d'intervention du projet.

Elles ont comporté le volet : rencontres avec les structures techniques, administrations et ONG concernées par la mise en œuvre du projet. Ces séances avaient pour objectif d'informer les acteurs sur le projet (objectif, composantes, impacts et mesures d'atténuation et de bonification, mécanisme de gestion de plaintes), de recueillir leurs avis et préoccupations et d'asseoir les bases d'une mise en œuvre concertée et durable des actions prévues par le projet en vue de leur implication dans la prise de décision.

Ainsi, les rencontres avec les services techniques et les administrations ont été des occasions pour discuter des composantes et activités du projet, la stratégie d'intervention et les appuis attendus des parties prenantes pour la réussite du projet. Les potentialités, les contraintes naturelles, sociales et économiques ont été partout passées en revue et des recommandations et suggestions ont été formulées.

Résultats des consultations

Acceptabilité sociale et institutionnelle du projet

En général, les consultations publiques se sont déroulées dans la convivialité. Une participation active et une bonne compréhension des enjeux sociaux et environnementaux du Projet LIRE et FA par les différents acteurs ont été remarquées. Les éléments d'analyse des échanges issus des consultations publiques montrent un niveau d'acceptabilité positif du Projet par les services techniques étatiques, les collectivités locales, la population et les ONG qui œuvrent dans le cadre de l'éducation. L'ensemble des acteurs consultés adhèrent au Projet et le jugent pertinent, ainsi que les activités prévues. En effet, le projet LIRE est jugé promoteur d'espoir pour une redynamisation plus accrue du système éducatif au Niger.

Avis des parties prenantes

Les parties prenantes consultées ont exprimé leur forte volonté de voir réaliser le projet pour l'amélioration de l'enseignement dans les différentes régions. Elles sont très favorables au projet et marquent leur pleine adhésion à sa réalisation. Toutefois, elles ont émis des préoccupations et adressé des recommandations tout en souhaitant vivement que celles-ci soient prises en compte dans la planification et l'exécution des activités du projet.

Préoccupations/ craintes des parties prenantes

Les préoccupations/craintes exprimées par les parties prenantes au regard du projet sont :

- Le non-respect des engagements par le projet ;
- Le choix des zones d'intervention du projet ;
- La sécurisation des investissements du projet ;
- L'information, la sensibilisation à l'endroit des différents acteurs ;
- Le processus de décaissement de fonds ;
- Le choix des localités bénéficiaires ;
- Le risque de sécurité des sites d'intervention surtout au niveau des régions touchées par l'insécurité.

Face à ces préoccupations et craintes, les parties prenantes ont adressé des recommandations pour une réussite du projet et une gestion rationnelle de ses aspects environnementaux et sociaux.

Recommandations formulées par les parties prenantes

Soucieuses d'une meilleure prise en compte des questions environnementales et sociales dans la planification et l'exécution du projet, les parties prenantes ont formulé les recommandations suivantes :

- Respecter les clauses environnementales et sociales à intégrer dans les DAO lors de la mise en œuvre des activités ;
- Vulgariser les rapports afin que les mesures de prévention et de gestion des risques environnementaux et socio-économiques soient connues des différentes parties prenantes ;
- Éviter de concentrer les sous-projets sur une zone et faire les activités par ordre de priorité et selon les besoins dans les zones d'intervention ;
- Tenir compte des spécificités de l'école en milieu nomade ;
- Expérimenter les écoles en milieu nomade (regroupement des écoles, collèges de proximité...) ;
- Penser à l'alimentation scolaire (écoles à cantine) pour encourager les élèves à partir à l'école ;
- Former les enseignants sur les techniques pédagogiques (enseignement multigrade...) ;
- Assainir les effectifs des élèves et tenir compte de flux des enfants des migrants des demandeurs d'asiles ;
- Établir des actes d'état civil aux élèves ;
- Former les enseignants sur les nouvelles technologies de l'enseignement (logiciels...) ;
- Construire des bureaux aux différents services techniques de l'éducation (DREN) ;
- Doter les services de l'éducation en matériel roulant ;
- Tenir compte de la spécificité du terrain (Agadez) qui a des conséquences néfastes sur la logistique (les pneus, la consommation en carburant...) ;
- Appuyer les innovations (livret d'exercice dans les matières fondamentales et la continuité pédagogique) ;
- Faire un mentorat pour les jeunes filles (mise en confiance et l'aspect psychosocial) ;
- Prendre en charge l'éducation non formelle (makaranta) à travers des classes passerelles aux élèves de neuf (9) à quatorze (14) ans avec une formation intensive afin de les intégrer dans le processus normal ;
- Favoriser l'inclusion sociale des élèves en situation de handicap ;
- Développer le système bilingue dans les écoles. Cela se fera en fonction des réalités locales, ainsi les enfants apprendront le français tout en développant l'apprentissage de leur langue maternelle (Haoussa, Djerma, Peulh, Touareg, Gourmantché etc.) ;
- Faire les constructions et ou les réhabilitations des classes pendant les vacances pour éviter de perturber les cours.

- Prioriser la main-d'œuvre locale au cours du recrutement pour la réalisation des travaux de réhabilitation, de construction des infrastructures du projet par les entreprises ;
- Créer un environnement favorable à l'apprentissage des élèves en général et les non-voyants en particulier et former des formateurs à cet effet ;
- Créer des opportunités d'emploi après la formation ;
- Donner des allocations scolaires aux élèves vulnérables de la 6^e à la 3^e (base 2).

3. IDENTIFICATION ET ANALYSE DES PARTIES PRENANTES

Les parties prenantes sont des personnes ou des groupes qui sont directement ou indirectement affectés par un projet ainsi que ceux ayant des intérêts dans le projet en tant que partenaires de mise en œuvre des activités du projet et/ou ayant la capacité d'influencer sur ses résultats, que ce soit positivement ou négativement. Ces parties se réfèrent aux personnes ou groupes qui :

- Sont affectés ou susceptibles d'être affectés par le projet (parties affectées par le projet) ;
- Peuvent avoir un intérêt dans le projet ou exercer une influence à différents niveaux du projet (les autres parties intéressées).

Les parties prenantes du Projet LIRE et FA regroupent les acteurs ou groupes d'acteurs intervenant ou ayant un intérêt spécifique à un niveau quelconque de la mise en œuvre. Elles se composent de :

- Les managers du projet et les personnes qui vont être employés par le projet ;
- Les décideurs du secteur de l'éducation au niveau national ;
- Les élèves et les enseignants ;
- Le personnel des services techniques déconcentrés des ministères ciblés et des collectivités territoriales dans toutes les régions du Niger qui vont bénéficier des activités de formation ;
- Les promoteurs des Makarantas (écoles traditionnelles coraniques) qui vont bénéficier directement de compétences de base ;
- La population riveraine ;
- Les élèves/instituteurs des écoles normales ;
- ONG/Associations locales/sociétés civiles œuvrant dans le secteur de l'éducation et les syndicats ;
- Autorités administratives, coutumières et religieuses ;
- Les autorités coutumières et locales des zones du projet ;
- Les entreprises contractantes du projet ;
- Les réfugiés et les personnes déplacés internes ;
- Parties prenantes du système de gestion des plaintes.

3.1 Parties prenantes susceptibles d'être affectées par le Projet

Au regard des activités envisagées, les parties prenantes susceptibles d'être directement affectées par le projet comprennent :

- Les travailleurs directs, les travailleurs indirects, les travailleurs communautaires ;
- Les enseignants ;
- La chaîne d'encadrement (inspecteurs, conseillers, administration centrale) ; ceux-ci peuvent provenir de tous les niveaux de l'administration scolaire ;
- Les élèves ;
- Les parents d'élèves et leurs associations ;
- Les syndicats du secteur de l'éducation ;
- Les managers du projet et les personnes recrutées par le projet (ils seront recrutés sur la base de critères préalablement définis) ;

- Les entreprises contractantes du projet (le choix des entreprises sera fait sur la base des critères définis dans les DAO).

Les travailleurs directs sont les employés du Projet disposant de contrats formels. Les travailleurs indirects sont des agents d'entreprises partenaires du projet et des agents des entreprises en sous-traitance. Les travailleurs communautaires comprennent des personnes ou des groupes employés par le projet pour exercer un travail communautaire.

3.2 Individus ou groupes défavorisés ou vulnérables

Il est particulièrement important d'identifier les personnes et les groupes qui peuvent avoir plus de difficulté à participer au processus de mise en œuvre et ceux susceptibles d'être affectés inégalement ou de manière disproportionnée par le Projet, en raison de leur situation de vulnérabilité. Il s'agit, entre autres de :

- Des élèves sans soutien parental ;
- Des femmes et des jeunes ;
- Les femmes veuves chefs de ménage ;
- Des personnes handicapées ;
- Des personnes âgées ;
- Les personnes démunies vivants seules ou les veuves ;
- Les malades de VIH/SIDA ;
- Les déplacés internes ;
- Les personnes appartenant à une minorité défavorisée.

Les élèves issus de ces milieux défavorisés peuvent rater les opportunités offertes par le projet et exclus de ses bénéfices. Il est donc important que des mesures de soutien aux personnes et groupes vulnérables soient mises en place dans le cadre du projet LIRE pour garantir la participation et l'inclusion de tous aux bénéfices du projet.

3.3 Les autres parties intéressées par le projet

Les autres parties intéressées concernent des individus, des groupes ou organisations qui ont un intérêt dans le projet, soit en raison de sa localisation, ses caractéristiques, ses impacts, soit pour des questions d'intérêt public. Il peut s'agir également de personnes qui du fait de leur position au sein de la société peuvent influencer le projet et tirer des avantages à leur profit. Les parties intéressées peuvent être des structures de régulation, des responsables gouvernementaux, le secteur privé (détenteurs des écoles privées), des personnes influentes au sein de la société (opérateurs économiques, députés, associations, autorités coutumières et religieuses ou des ONG). Les parties intéressées pourraient également être des personnalités politiques, religieuses, coutumières, leaders d'opinions, structures de régulation, responsables du secteur privé de l'enseignement, responsables syndicaux, ONG et associations du secteur éducatif...).

Un processus continu et transparent de mobilisation des parties prenantes doit permettre d'identifier à temps les différents risques et de leur trouver des mesures d'atténuation appropriées. Aussi, la connaissance et la maîtrise des processus d'utilisation du Mécanisme de Gestion des Plaintes seront utiles à la communauté.

Les Spécialistes des sauvegardes environnementales et sociales et le ou la spécialiste VBG du projet seront mis à contribution après la réalisation des instruments de sauvegarde environnementale et sociale pour poursuivre l'information et la sensibilisation des populations des zones concernées sur les risques et impacts potentiels du Projet. Ils seront également

impliqués pour l'exécution des activités de renforcement de capacités des parties prenantes du Projet en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux. Les organisations de la société civile, les ONG et associations œuvrant dans le secteur de l'Éducation, aussi bien locales que nationales seront fortement mises à contribution pour informer, sensibiliser et former sur la gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux du Projet.

3.4 Consultation et participation des parties prenantes

Des réunions publiques et communautaires, des discussions de groupes, des entretiens individuels et des ateliers d'information et de sensibilisation seront régulièrement organisés pour recueillir les avis et préoccupations des parties prenantes, principalement celles potentiellement affectées sur la gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux potentiels des activités du projet. Ces activités seront sous la responsabilité des Spécialistes en charge de la gestion des risques environnementaux et sociaux de l'UCP du Projet, appuyés par les agents des services techniques déconcentrés, les acteurs des services techniques communaux, les ONG/Associations locales, etc. Les Autorités Coutumières et Religieuses seront impliquées au besoin pour informer et sensibiliser les populations locales de leur territoire.

Les canaux de diffusion qui seront utilisés pour la transmission des messages sont : Les radios communautaires, les centres d'appels, les canaux traditionnels (crieurs publics, leaders d'opinion, les événements culturels comme le tournoi des grandes vacances scolaires, les marchés etc.).

Aux étapes d'évaluation et de mise en vigueur du Projet, les consultations seront renforcées pour assurer la connaissance en termes d'enjeux et risques négatifs potentiels du Projet par les parties prenantes, l'implication et la participation à la préparation notamment l'évaluation des impacts et la détermination des mesures d'atténuation à travers l'élaboration des documents de mitigation appropriées. Pendant l'exécution du Projet, les consultations vont accompagner les activités de suivi environnemental et social. Pendant les évaluations (mi-parcours et finale), elles appuieront la collecte des informations nécessaires au déroulement de ces différentes activités.

La synthèse des consultations (voir photos) dans les différentes régions est donnée dans le tableau ci-après :

Tableau 4 : Synthèse des consultations

Structures et personnes rencontrées	Synthèse des discussions et échanges
Déroulement des rencontres Présentation de l'équipe des consultants au niveau de toutes les institutions rencontrées ; Présentation des composantes, sous-composantes et des activités principales du projet LIRE ; Présentation sommaire des instruments de sauvegarde environnementale et sociale en cours de préparation pour le projet LIRE ; Participation et mobilisation des parties prenantes par rapport aux risques et impacts environnementaux et sociaux du projet ; Séance des questions et réponses	
Niamey	
Coordination Nationale du Projet LIRE M. Aghali AGOUZOU BAHARI :	Nouvelles activités prévues dans le cadre du financement additionnel, à l'origine de la mise à jour et la

Structures et personnes rencontrées	Synthèse des discussions et échanges
Spécialiste en Sauvegardes Environnementales du Projet M. Hassane Bassirou : Homologue de l'expert en Sauvegarde Environnementale du Projet Date : 12/12/22	préparation des nouveaux instruments de sauvegarde pour le projet LIRE Mise en route des équipes de terrain ; choix des zones à visiter Prise en compte du contexte sécuritaire dans la préparation des missions de terrain ; Types et catégories d'acteurs à rencontrer sur le terrain pour les entretiens et les consultations ; Approche pour les consultations et les stratégies de consultation ; Prise en compte des VBG et dimension genre au cours des consultations
MEN Assane Hanza/SGA MEN Harouna Idi/DIES MEN Magagi Moutari/DRFM Code rural Idi Léka/ Secrétaire Permanent Date : 13/12/22	L'importance stratégique du projet pour l'amélioration de la qualité des enseignements et les objectifs définis dans le PSEF Les partenaires à rencontrer et stratégies de consultation L'école est dans une situation difficile en raison de l'insuffisance des investissements pour répondre aux besoins croissants générés par une population en forte croissance Les parents et les autres partenaires de l'éducation (ONG, partenaires extérieurs, syndicats des enseignants) doivent unir leurs efforts pour répondre à la demande éducative
Région de Tillabéry	
Conseil Régional de Tillabéry Issou Boubacar/1 ^{er} Vice-Président du Conseil Régional Djibo Karimou/SP CR Mairie Kourtheye Seybou Hamidou/Adjoint Maire de la Commune Kourtheye Mairie Sakoira Rabiou Yalmaya/SG Mairie Date : 18 au 20/12/2022	La fermeture des écoles pour cause d'insécurité est une préoccupation réelle pour les populations de la région. L'État en relation avec les partenaires extérieurs impliqués dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent doivent tout mettre en œuvre pour ramener la paix et la quiétude. Les classes en paillote doivent progressivement être éliminées du paysage scolaire en raison des risques qu'elles présentent pour la sécurité des élèves et des enseignants Les internats des jeunes filles et les cantines scolaires permettront de fixer les jeunes filles à l'école et réduire les mariages et les accouchements précoces Les centres de formation professionnelle doivent également être mieux équipés pour permettre aux apprenants de bénéficier de formations de qualité
Région de Maradi	
Conseil Régional de Maradi Yérima Zeinabou/1 ^{ère} Vice-Présidente du CR DREN Mamar Hadi Iro Nouhou/DRAT/DC	L'avènement du projet LIRE est une bonne opportunité qui permettra à la région de bénéficier des infrastructures appropriées. Les classes en paillote seront progressivement remplacées et cela donner de meilleures de scolariser le plus d'enfants ; Les internats de jeunes filles aideront à garder les jeunes

Structures et personnes rencontrées	Synthèse des discussions et échanges
Mairie de Djirataoua Bassirou Idi/Maire Saminou Issaka/Conseiller Date : 22 au 23/12/2022	filles plus longtemps à l'école et réduire les déperditions scolaires Les acquisitions de terres pour les nouvelles constructions doivent dans le respect des dispositions légales.

Photographies d'illustration des rencontres et consultations avec les parties prenantes



Photo 1 : Consultation à Sae Saboua (16/12/22)-Maradi Photo 2 : Consultation à Takeita-Zinder (17/12/22)



Photo 3 : Consultation à Diffa (19/12/22)

Photo 4 : Consultation à Mirriah (17/12/22)

4. PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

4.1 Objectifs et calendrier du Plan de mobilisation des parties prenantes

Le but du plan de mobilisation des parties prenantes est d'identifier les parties prenantes et leurs préoccupations, définir les rôles et les responsabilités des différents acteurs qui interviennent dans sa mise en œuvre ainsi que les échéances d'exécution des activités et les coûts (au besoin) des consultations et des activités de participation. Ainsi, sous la responsabilité du Coordonnateur de l'UCP, le plan de participation des parties prenantes sera traduit en un programme d'activités budgétisées qui définit clairement les étapes de réalisation du projet (début et fin des activités), les coûts des différentes interventions ainsi que les responsabilités des parties prenantes. Pendant la mise en œuvre, un suivi continu et un ajustement flexible de la gestion des risques sociaux et environnementaux permettront d'adapter le PMPP à la situation de mise en œuvre du Projet.

4.2 Méthodes de diffusion de l'information

Le Projet utilisera des supports de communication traditionnelle, ainsi que des canaux de communication de masse (télévision, radio, presse écrite, réseaux sociaux) et d'autres canaux de communications.

Communication scriptovisuelle :

- **Panneaux d'affichage** : les panneaux d'affichage peuvent bien fonctionner dans les collectivités rurales et impliquent aussi la diffusion d'informations par le biais des affichages, les grandes voies de circulation, et les entrées des lieux de travail. C'est un support approprié pour diffuser les informations. Les panneaux seront placés dans toutes les zones d'intervention.
- **Boîtes à image** : permet de transmettre les messages à travers les images et touche les cibles et même non alphabétisés.
- **Lettres** : peuvent être utilisées pour transmettre des messages très spécifiques. Alternativement, cela est utilisé comme une méthode formelle pour demander de l'information et inviter les parties prenantes à participer à des événements de consultation.
- **Courriels** : largement utilisés pour la communication avec les agences gouvernementales, les ONG et d'autres acteurs institutionnels. Le partage d'informations, la sollicitation d'experts sur les sauvegardes et la diffusion de documents de sauvegardes directement aux principales parties prenantes peuvent être effectués efficacement par courriel. En outre, la communication par courriel offre un accès direct aux parties prenantes lors de l'organisation de réunions.
- **Journaux** : les journaux sont généralement appropriés pour les annonces formelles ou pour atteindre rapidement un large éventail de parties prenantes. Il est important que le contenu du message soit soigneusement compilé, car il s'agit d'un moyen de communication à sens unique et susceptible de créer un quiproquo, un malentendu ou une confusion si elle n'est pas clairement écrite. Le projet peut divulguer les informations clés (y compris les annonces de réunions de consultation) dans les journaux nationaux les plus populaires.

Les médias audiovisuels

Les principaux médias audiovisuels sont la radio et la télévision. Radio et Télévision sont de

bons moyens pour stimuler la sensibilisation et préparer les parties prenantes pour des événements plus importants ou une communication raffinée à venir. Ces médias audiovisuels sont utiles pour alerter le public sur les réunions communautaires planifiées. Afin de diffuser les informations, le Projet utilisera les médias suivants :

- L'Office de Radio et Télévision du Niger (ORTN) qui a une couverture nationale, les radios privées locales, les radios communautaires ;
- Les chaînes des radios locales dans les zones d'intervention du Projet.

Autres moyens de communication

- **La téléphonie mobile** : l'utilisation du téléphone portable est toujours considérée comme la méthode préférée de communication en raison de l'accessibilité et de la rapidité. Avoir une discussion sur un téléphone afin d'assurer la compréhension mutuelle entre deux parties est plus rapide et plus facile par rapport à l'envoi d'un e-mail et en attente de réponses. Cette approche exige la compilation de bases de données antérieures avec numéros de contacts des parties prenantes clés pertinents.
- **Les crieurs publics** : Ces crieurs sont très efficaces pour la large diffusion des informations en langue locale.
- **De séances de théâtre et d'animation dans les langues locales** : permet de transmettre les messages à travers les images, les gestes, les communications orales et de toucher les cibles et même non alphabétisés

Les méthodes de consultation des parties prenantes seront adaptées aux cibles visées et aux thèmes abordés. Par exemple, dans toutes les stratégies de communication décrites dans ce document, les questions relatives à l'impact des activités du projet sur les filles et les femmes seront abordées et en particulier sur les risques de VBG/EAS/HS. Les consultations avec les femmes se tiendront de manière séparée de celles des hommes et seront impérativement animées par une/des femme(s). Les filles et les femmes seront également informées du contenu du code de conduite et consultées sur les moyens sûrs et accessibles par lesquels les survivantes d'EAS/HS pourraient signaler une méconduite du personnel du projet, elles seront également informées des services disponibles pour les survivantes de la VBG/EAS/HS dans leurs communautés. Ces consultations se concentreront sur les tendances générales liées aux risques EAS/HS et les défis/obstacles auxquels les membres de la communauté (en particulier les femmes et les filles) sont confrontés et ne devront dans aucun cas essayer d'identifier les survivant(e)s de la violence ni identifier les cas d'expériences individuelles de VBG. Cependant, si une personne, pendant ou après la réunion de consultation, révèle la violence dont elle est survivante, la facilitatrice devra l'orienter vers le fournisseur de services de VBG le plus proche (les informations sur les services disponibles localement devant être recueillies avant les consultations).

4.3 Stratégie proposée pour la diffusion des informations

La notification et la diffusion des informations seront faites à travers les mass-médias notamment la radio et la télévision nationale ainsi que les journaux de grande audience tels que la « Sahel ». Des affiches seront apposées sur des sites bien identifiés et accessibles à tous telles que les mairies, les inspections de l'éducation, les gouvernorats et les places publiques etc. Pour atteindre le maximum de personnes susceptibles d'être impactées, en plus

des radios locales, les crieurs publics seront mis à contribution. Les informations seront diffusées au moins trois fois par semaine avant la tenue des réunions.

En plus de ces moyens identifiés, les brochures, dépliants, affiches, documents et rapports de synthèse non techniques en français et en langues locales (haoussa, djerma, peulh etc.) seront distribués pour faciliter la diffusion des informations sur le Projet. Pour les parties prenantes qui sont instruites, un site web sera créé et régulièrement mis à jour et les informations seront aussi diffusées via les réseaux sociaux tels que WhatsApp, Facebook, etc. Les réunions seront annoncées à travers les lettres officielles envoyées aux parties prenantes au moins 72 heures avant, pour permettre leur intégration dans les agendas. Ces différents dispositifs permettront de fournir les informations actualisées aux parties prenantes.

Les outils de communication développés seront adaptés à la communication sensible aux enfants.

Le tableau ci-après donne la synthèse de la stratégie de diffusion des informations.

NIGER LIRE (LEARNING IMPROVEMENT FOR RESULTS IN EDUCATION)
PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP)

Tableau 5 : Synthèse de la stratégie de diffusion des informations

Phase du projet/sous-projet	Liste des informations à communiquer	Méthodes proposées	Calendrier : lieux/dates	Parties prenantes ciblées	Responsabilités
Préparation	<ul style="list-style-type: none"> - Contenu du Projet ; - Participation à la formulation des instruments de sauvegarde - Facilitation des consultations 	<ul style="list-style-type: none"> - Mail - Téléphone - WhatsApp group - Réunion sur site - Diffusion documents projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Salle de réunion des acteurs institutionnels - Salle de réunion Banque mondiale 	<ul style="list-style-type: none"> - TTL Projet - Spécialiste Sauvegarde environnementale et sociale du Projet LIRE - Personne-Ressource - Cabinet des Ministres concernés ; - Bureau de la Banque mondiale ; - UCP Projet LIRE 	Équipe de la Banque mondiale, les responsables des Ministères concernés, UCP Projet LIRE
	Objectifs, Impacts et mesures d'atténuation du projet, opportunités, moyens de participation	<ul style="list-style-type: none"> - Mail - Téléphone - WhatsApp group - Réunion sur site - Consultation parties prenantes - Diffusion du résumé du projet - Vidéo-conférence 	<ul style="list-style-type: none"> - Salle de réunion des acteurs institutionnels - Salle de réunion Banque mondiale 	<ul style="list-style-type: none"> - TTL Projet - Spécialiste Sauvegarde environnementale et sociale du Projet LIRE - Personne-Ressource - Cabinet des Ministres concernés ; - Bureau de la Banque mondiale ; - UCP Projet LIRE - Consultants ; - BNEE 	Équipe de la Banque mondiale, les responsables des Ministères concernés, UCP Projet LIRE
Exécution	<ul style="list-style-type: none"> - Contenu des documents de sauvegarde environnementale et sociale - Méthodes de mise en œuvre des mesures de sauvegarde Environnementales et sociales 	<ul style="list-style-type: none"> - Mail - Téléphone - WhatsApp group - Réunion sur sites - Diffusion documents - Formations 	<ul style="list-style-type: none"> - Sites d'intervention du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - MEN - Comité de Pilotage du Projet - Comité Technique de Suivi - Unité régionale d'appui technique - TTL Projet - UCP LIRE - UAM 	Comité de pilotage Spécialiste Sauvegarde environnementale et sociale

Phase du projet/sous-projet	Liste des informations à communiquer	Méthodes proposées	Calendrier : lieux/dates	Parties prenantes ciblées	Responsabilités
	<ul style="list-style-type: none"> - Échéance de mise en œuvre des activités de sauvegarde environnementales et sociales - Rôle des différents acteurs chargés de la mise en œuvre 			<ul style="list-style-type: none"> - BNEE - Populations locales bénéficiaires des investissements - PAP potentiels 	
Suivi-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs de suivi - Méthodes/techniques de renseignement des indicateurs - Rôles des acteurs dans collecte données - Période de collecte des données 	<ul style="list-style-type: none"> - Mail - Téléphone - WhatsApp group - Réunion sur site - Diffusion documents - Formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Bureau UCP - Banque mondiale - Site d'intervention du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - MEN - Comité de Pilotage du Projet - Comité Technique de Suivi - Unité régionale d'appui technique - TTL Projet - UCP Projet LIRE 	Spécialistes Suivi-Évaluation UCP et Banque mondiale

4.4 Stratégie proposée pour les consultations

Les méthodes de consultation des parties prenantes seront adaptées aux cibles visées et comprendront :

- Les entretiens seront organisés avec les différents acteurs étatiques, notamment les différentes directions du Ministère de l'Éducation Nationale, et les autres parties prenantes impliquées dans le projet ;
- Les enquêtes, sondages et questionnaires seront utilisés pour prendre les avis des personnes susceptibles d'être affectées par le projet ;
- Les réunions publiques ou communautaires ou des focus groupes seront régulièrement organisées à l'intention des acteurs les plus éloignés. Les parties prenantes seront bien identifiées et impliquées suivant les thématiques à débattre.

4.5 Stratégie proposée pour la prise en compte des points de vue des groupes vulnérables

Les consultations avec les communautés se reposeront sur le principe d'inclusion, à savoir la participation de tous les segments des communautés, y compris les personnes de mobilité réduites et les autres personnes vulnérables. Si nécessaire, une assistance logistique serait fournie aux représentants des régions éloignées, aux personnes à capacité physique réduite et aux moyens financiers insuffisants pour leur permettre d'assister aux réunions publiques organisées par le Projet. Dans les cas où le statut vulnérable peut entraîner la réticence ou l'incapacité physique des personnes à participer à des réunions communautaires à grande échelle, le projet organisera des discussions séparées en petits groupes dans un lieu facilement accessible, ce qui permet au projet de contacter les groupes qui le souhaitent dans des circonstances normales. Pour faciliter les contacts, certaines des options permettant d'atteindre les groupes vulnérables sont été suggérées ci-dessous :

- Identifier les leaders des groupes vulnérables et marginalisés dans une perspective d'inclusion ;
- Impliquer les leaders de la communauté, les sociétés civiles et les ONG ;
- Organiser des entretiens individuels et des focus groupes avec les personnes vulnérables dans les localités riveraines des écoles ;
- Faciliter l'accès de ces personnes au mécanisme de gestion des plaintes mis en place par le Projet.
- Adapter les messages diffusés à la communication dite sensible aux enfants

Cette démarche sera utilisée tout au long de la mise en œuvre du projet.

Tableau 6 : Stratégie pour les consultations dans le cadre du Projet LIRE

Activités	Objet de la consultation	Méthode utilisée	Dates et lieux	Groupes cibles	Responsabilité
Phase de préparation du projet					

Activités	Objet de la consultation	Méthode utilisée	Dates et lieux	Groupes cibles	Responsabilité
Préparation des conditions préalables à l'évaluation du projet et la mise en vigueur du financement additionnel	Élaboration des documents du projet (Plan d'Engagement Environnemental et Social ; Cadre de Gestion Environnementale et Sociale). Avec le financement additionnel de nouveaux instruments ont été préparés dont le Plan de Mobilisation des Parties Prenantes ; Plan de Gestion de la Sécurité etc.)	Réunions d'échanges et de travail entre la partie nationale et la Banque mondiale	Tout le long de la phase de préparation du projet et avant l'évaluation finale du projet. Les discussions dans le cadre du financement additionnel ont eu lieu en décembre 2022 ; Les consultations publiques avec les populations locales ont eu lieu en décembre 2022	Ministère de l'Éducation Nationale ; Équipe de la Banque mondiale ; Partenaires du projet LIRE ; Autorités administratives et coutumières ; Populations locales ; personnes potentiellement affectées par le projet	Secrétaire Général du Ministère ; TTL du Projet ; UCP du projet ; Consultants et experts du projet pour l'élaboration des instruments de sauvegarde environnementale et sociale
Phase de mis en œuvre du projet					
Mise en œuvre des mesures préconisées dans les instruments de sauvegardes (PEES, CGES, CPR, PMPP, PGMO, EIES, PAR)	Information et consultation sur les risques et les impacts environnementaux et sociaux potentiels du projet et détermination des mesures de gestion ainsi que la prise en compte du genre et des personnes vulnérables	Sélection environnementale et sociale au moyen de formulaires de sélection (screening) Réalisation d'études environnementales et sociales complémentaires (réunions, entretiens, focus group, consultations publiques, ateliers de restitution et de validation, etc.)	Tout le long de la mise en œuvre du Projet, avant les travaux de génie civil	Groupes vulnérables Autorités locales Communautés, ONG locales, BNEE	Coordonnateur du projet LIRE, Spécialistes gestion environnementale, et sociale et Spécialistes Passage de marché et Suivi-évaluation de l'unité de coordination du projet
	Suivi-évaluation de l'exécution des PGES et/ou PAR validés (Fiches de suivi, Réunions formelles et entretiens individuels ou de groupe avec	Suivi-évaluation de l'exécution des PGES et/ou PAR validés (Fiches de suivi, Réunions formelles et entretiens individuels ou de groupe avec les parties prenantes)	Tout le long de l'exécution et la mise en œuvre des sous-projets	Experts nationaux en charge des questions environnementales et sociale ; BNEE	Experts du projet en charge des questions environnementales et sociales

Activités	Objet de la consultation	Méthode utilisée	Dates et lieux	Groupes cibles	Responsabilité
	les parties prenantes)				
Phase de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PMPP					
Suivi d'exécution du PMPP	Élaboration des rapports périodiques de suivi	Suivi des activités de consultation sur le terrain auprès des populations locales	Les suivis seront réalisés sur une base trimestrielle	Bénéficiaires (parents d'élèves, enseignants, responsables des écoles, syndicats des enseignants)	Responsables sauvegarde sociale et suivi-évaluation du projet LIRE (UCP et responsables des antennes)
Évaluation de la mise en œuvre du PMPP	Élaboration des rapports d'évaluation mi-parcours et finale du PMPP	Mission d'évaluation	Dates de mi-parcours et clôture du projet	Responsables du MEN ; Partenaires de l'éducation	UCP projet BNEE Banque mondiale

4.6 Examen des commentaires

Les experts en sauvegarde environnementale et sociale de l'UCP du projet veilleront à la prise en compte adéquate des commentaires. Ils seront chargés de les analyser et trouver avec les autres membres de l'équipe du projet les solutions appropriées en vue de la satisfaction des parties prenantes.

Les commentaires (écrits et oraux) seront recueillis et examinés. Un registre sera ouvert à cet effet. Les suggestions, réclamations et autres contributions des parties prenantes sont compilées dans un formulaire de feedback qui sera rempli durant les rencontres de consultation. En outre, les parties prenantes ont la possibilité d'envoyer leur feedback par email et courrier physique ou par téléphone, via les réseaux sociaux ou le site web de l'UCP. Les jeunes filles vivant dans les internats seront encouragées à faire des commentaires sur leurs conditions de vie et les risques auxquels elles pourraient être confrontés. Les commentaires seront examinés et des dispositions pertinentes seront par le projet pour redresser les manquements constatés et cela sans risque de représailles pour les auteurs ou lanceurs d'alertes.

Les feedbacks compilés par le personnel dédié de l'UCP du projet LIRE sont partagés avec le Coordonnateur du Projet pour une prise en charge, au besoin. Au cas échéant, la décision sera notifiée formellement à l'intéressé par courrier. Les termes de la lettre devront être adaptés au destinataire sur le plan intellectuel et culturel. Cette réponse pourra inclure :

- Un résumé de la compréhension du commentaire soumis ;
- Les explications sur la ou les solution (s) proposée (s) ;
- La solution retenue ;
- La procédure de mise en œuvre de la solution retenue y compris les délais.

4.7 Phases de mise en œuvre du Projet

Au fur et à mesure que le Projet sera mis en œuvre, les activités effectuées et celles programmées seront portées à l'attention des parties prenantes. Ainsi, elles seront tenues au courant de l'évolution de l'exécution du Projet par la stratégie de la redevabilité. Ces mises à jour seront faites à travers des documents de synthèse des rapports trimestriels, semestriels et annuels d'activités.

5. RESSOURCES ET RESPONSABILITES POUR METTRE EN ŒUVRE LES ACTIVITES D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Au fur et à mesure que le Projet sera mis en œuvre, les activités effectuées et celles programmées seront portées à l'attention des parties prenantes. Ainsi, elles seront tenues au courant de l'évolution de l'exécution du Projet par la stratégie de la redevabilité. Ces points seront faits à travers des documents de synthèse des rapports trimestriels, semestriels et annuels d'activités.

5.1 Ressources

Dans le cadre du Projet LIRE, les ressources qui seront consacrées à la gestion et à la mise en œuvre du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes concernent essentiellement les ressources financières et humaines. Ainsi, les principaux responsables de la mise en œuvre du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) seront les Spécialistes des sauvegardes sociales environnementales et sociales de l'UCP, avec la collaboration du spécialiste en VBG qui devra être recruté-e dans le cadre du financement additionnel. Ils seront appuyés par les structures du projet présentes sur le terrain et les ONG locales contractantes.

Les informations sur les coordonnées de la personne chargée de répondre aux commentaires ou aux questions sur le Projet ou le processus de consultation, à savoir le numéro de téléphone, l'adresse, le courriel et l'intitulé du poste de cette personne, en l'occurrence l'expert en charge des sauvegardes sociales au sein de l'UGP.

Quant aux finances, les ressources allouées aux activités de mobilisation des parties prenantes seront intégrées dans les composantes du Projet. Un budget indicatif de 32 millions de F CFA, sera prévu pour la mise en œuvre des activités de mobilisation des parties prenantes (tableau 5) :

Tableau 7 : Budget estimatif des activités de mobilisation

Activité	Quantité	Coût unité	Coût total en F CFA
Publicité dans les journaux/radios	12	500 000	6 000 000
Réunions de consultation (locations de salles, fournitures, dépenses diverses)	16	300 000	4 800 000
Évaluation des résultats de mobilisation des parties prenantes	2	8 000 000	16 000 000
Communication liée à la mise en place et la mise en œuvre du MGP	3	2 000 000	6 000 000
Soutien au fonctionnement des comités de gestion des plaintes	8	1 500 000	12 000 000
TOTAL			44 000 000

5.2 Fonctions de gestion et responsabilités

Les activités de mobilisation des parties prenantes font partie intégrante des mesures de sauvegardes environnementale et sociale. À ce titre, toutes ces activités devront être dans ce volet et s'exécuteront sous la responsabilité du spécialiste en sauvegarde sociale. Cependant,

au sein de l'UCP, il sera appuyé par le Coordonnateur, l'expert en sauvegarde environnementale, le/la spécialiste en VBG (à recruter) le responsable suivi et évaluation du Projet et le spécialiste en gestion financière dans la mise en œuvre de ses activités. Pour l'appui extérieur, le spécialiste en sauvegarde sociale pourra compter sur le BNEE et les organismes d'intermédiation mis en place. Il convient également de souligner qu'une ONG a été recrutée pour appuyer le projet dans la mise en œuvre des activités liées aux VBG, EAS/HS.

Les informations seront transmises au spécialiste en sauvegarde sociale à travers un processus fonctionnel établi avec les autres acteurs à la base. Cette transmission se fera sous forme écrite sur la base de registres, ou autres fiches établies et acceptées de tous. La fréquence de transmission sera retenue de commun accord. Elle peut être mensuelle, bimensuelle ou trimestrielle. Le système d'information sera régulièrement mis à jour pour s'adapter aux besoins des parties prenantes.

6. MECANISME DE GESTION DES PLAINTES DU PROJET LIRE

Le Mécanisme de Gestion des Plaintes permet de recevoir, traiter, enquêter et répondre aux préoccupations et aux plaintes formulées par les PAPs et autres parties prenantes de façon diligente et impartiale. Le présent mécanisme de gestion s'appuie sur le mécanisme général développé et mis à jour dans le cadre du financement additionnel du projet.

Les principes fondateurs du Mécanisme de Gestion des Plaintes sont la transparence, la diligence, l'impartialité et l'inclusivité. Aussi, les choix et les besoins des survivant-es seront au centre des processus décisionnels, des procédures de gestion des plaintes et autres activités entreprises, tel que le référencement vers les services de prise en charge. Une telle approche permettra de :

- Créer un environnement favorable, digne et protecteur pour les survivant-es;
- S'assurer que le consentement éclairé des survivant-es est systématiquement obtenu ;
- Respecter leurs droits, souhaits et choix ;
- Maintenir la confidentialité à tout moment ;
- Préserver l'intégrité morale et physique des survivant-es tout au long du processus de gestion des plaintes

Le mécanisme de gestion des plaintes sera adapté pour recueillir et traiter les plaintes liées aux EAS/HS. Il devra, notamment, permettre plusieurs canaux de signalement, sûrs et accessibles, avec des femmes comme points d'entrée, identifiées par les groupes de femmes lors des consultations communautaires. Les plaintes EAS/HS ne feront jamais l'objet de traitement/résolution à l'amiable. Le mécanisme de gestion des plaintes sera fondé sur une approche basée sur les besoins des survivants-es, assurant la confidentialité du traitement des cas, la sécurité des survivants-es, l'obtention du consentement éclairé et le référencement vers des structures locales de prestations VBG ((au moins une assistance médicale, psychosociale et une aide juridique). Un registre séparé pour l'enregistrement des plaintes qui sera géré par une ONG ou autre entité. Une fiche de notification pour les plaintes EAS/HS sera utilisée et est annexée à ce document.

Il faut souligner que tout le dispositif de gestion des plaintes sera sous la coordination de l'UCP-LIRE afin d'assurer la pertinence et la consistance avec les objectifs et la mission du projet.

6.1 Identification des plaintes au niveau local lors du diagnostic terrain

Les plaintes identifiées et qui sont couramment rencontrées sont : les plaintes liées au foncier les plaintes liées aux dégâts champêtres, les plaintes liées à l'accès aux ressources naturelles. Les causes principales sont :

- La non-clarification des statuts fonciers ;
- La non-clarification des limites des propriétés terriennes ;
- La non-clarification de la vocation des ressources naturelles partagées ;
- Plaintes liées aux travaux de construction ;
- Plaintes liées à l'exécution des marchés, de sous-traitance et d'expertises ;
- Plaintes liées à la gestion et au fonctionnement des internats ;
- Le non-respect de la réglementation en vigueur etc.

Il ressort du constat que le mécanisme de règlement de toutes les plaintes est fonction des cas de figure qui se présentent et de la culture locale de la zone selon laquelle ces cas sont habituellement traités.

La mise en œuvre des activités du projet est susceptible d'engendrer des doléances de différentes nature et de diverses catégories. Ces doléances peuvent être liées aux aspects suivants :

- **Les problèmes liés à l'environnement** : suggestions ou doléances concernant l'impact des activités du projet sur l'environnement. Par exemple : perte d'espèces spécifiques en raison du défrichage, déboisement, contamination des plans d'eau, impacts sonores, présence de déchets ou de débris de chantier, dégradation accidentelle de biens privés, non respects mesures environnementales lors des travaux etc.
- **Les problèmes liés au social** : suggestions ou doléances concernant l'impact des activités du projet sur la vie communautaire/personnel. Par exemple : restrictions de l'accès aux ressources naturelles, non respects des coutumes locales, absence ou faible sensibilisation, détérioration de biens privés, mauvais comportement du personnel du projet, traitement discriminatoire des bénéficiaires, absence de protection des groupes vulnérables, non utilisation de la main-d'œuvre locale, travail des enfants, violence verbale, violence physique, discrimination fondée sur genre, exploitation et abus sexuel, harcèlement sexuel, etc.
- **Les problèmes liés à la performance du projet** : suggestions ou doléances concernant la performance du projet et de son personnel. Par exemple : violation des obligations, absence du personnel sur le terrain, mauvaise supervision des activités, mauvaise réalisation des infrastructures, retards dans le paiement des prestataires et la livraison des matériels, retards ou autres problèmes liés aux revenus des bénéficiaires, conditions de travail et santé au travail, etc.

6.2 Les principes applicables

Le processus de règlement actuel observé se base sur les principes suivants :

- **Concertation et dialogue internes** : La concertation est conduite par les leaders : président (e) ou par les comités de gestion.
- **Médiation** : Processus volontaire, amiable et confidentiel de règlement par tierce personne physique ou morale qui aide à parvenir à une solution négociée. La médiation peut être assurée par un sage ou un groupe de sages auquel on fait appel pour le règlement d'un différent.
- **Conciliation** : de par leurs statuts, les chefs coutumiers (chef de village, chef de canton, tribu ou groupement) jouent un rôle prépondérant et sont compétents en matière de conciliation concernant les plaintes et réclamations liés aux dégâts champêtres, au foncier et l'accès aux ressources naturelles ou tout autre plainte susceptible de porter atteinte à la cohésion sociale. Cette conciliation a toujours lieu en présence du comité de sages ou les personnes influentes notamment les Imans pour garantir la transparence et l'équité.
- **Homologation** : il s'agit de la confirmation de la conciliation faite par le juge au vu du procès-verbal (PV) établi par les conciliateurs (chefs coutumiers).
- **La Publicité foncière** est quant à elle un outil de prévention des plaintes utilisé par les Commissions Foncières (COFO). Elle consiste en la délimitation d'espaces donnés à en définir la vocation et à les porter à la connaissance du grand public à travers la campagne d'information par les médias et les services techniques déconcentrés.

Cependant, le règlement à l'amiable reste le mode couramment utilisé. Le recours à la justice

intervient en cas du déni de conciliation par le plaignant (en l'absence du PV) ou en cas de plainte ou réclamation ayant dégénéré en conflits qui se soldent par la perte en vie humaine.

6.3 Les structures de règlement des plaintes

Les structures en charge du règlement des plaintes sont les suivantes :

- **La chefferie traditionnelle :**

Le règlement du conflit par une convocation des belligérants devant la cour du chef et conseil en vue d'un consensus accompagné selon les cas d'une réparation du préjudice causé.

- **Les comités de gestion des structures**

Ils sont mis en place en fonction du domaine d'intervention du projet. Avec ces comités, les conflits sont réglés par l'application du règlement intérieur et du statut mis en place et application des sanctions en cas du non-respect.

- **Les cadres de concertation**

Ces structures au-delà de la concertation intra-structures, regroupent les représentants de plusieurs structures ou opérateurs qui examinent et règlent les plaintes et réclamations à des périodes convenues. Ils sont mis en place au niveau des structures étatiques et regroupe plusieurs services en fonction des interventions du projet afin de trouver une solution aux plaintes qui peuvent se poser.

- **Les comités de sages et personnes influentes**

Ils sont composés le plus souvent de chefs de cantons, leaders religieux au plus haut niveau et dont leur intervention aboutit à l'extinction de la plainte.

- **Les Commissions foncières**

Le code rural a pour ambition de réduire de manière substantielle tous les conflits entre les différents utilisateurs des ressources naturelles. Le moyen principal pour réduire les conflits passe par la prévention. Ainsi, les COFO assurent la sécurisation des biens des producteurs ruraux par l'information et la sensibilisation de ces derniers, la clarification des statuts fonciers des sites, la conduite du processus de sécurisation des ressources partagées (couloirs de passage, aires de pâturages, forêts, points d'eau, aires de repos des animaux, etc.), le contrôle de la mise en valeur des ressources partagées l'établissement et la délivrance des actes fonciers. Ces structures du code rural mises en place de la base au sommet donnent un appui conseil sur le foncier afin d'éviter tout conflit foncier pouvant dégénérer.

- **Les maires qui ont le pouvoir de police en milieu rural.**

Les maires qui sont l'instance administratives sont consultés en dernier recours en cas de non-conciliation.

- **Le recours à la justice**

Tous les efforts seront déployés par le Projet LIRE pour procéder à un règlement à l'amiable des différentes plaintes. Toutefois, toute personne affectée par le projet qui n'est pas satisfaite soit des indemnités proposées ou du règlement, peut saisir les tribunaux compétents. Dans ce cas, un procès-verbal de constat de désaccord est signé entre les parties en attendant la décision du juge, sur la base des expertises contradictoires qu'il sera loisible à l'intéressé ou à l'administration de faire exécuter par un expert assermenté.

Cependant, le recours aux tribunaux nécessite souvent des délais longs et des frais pourraient

s'avérer lourds à supporter par les plaignants. Ainsi, le Projet LIRE communiquera suffisamment par rapport à ce risque pour que les parties prenantes en soient informées et favorisent le recours à un mécanisme extrajudiciaire de traitement des litiges faisant appel à l'explication et à la médiation par des tiers. Il reste entendu que les investissements du projet ne doivent pas se faire sur un site litigieux.

6.4 Niveau de résolution des plaintes

Pour une gestion participative et efficace des plaintes/réclamations issues de la mise en œuvre des activités du PROJET LIRE, quatre (4) niveaux de gestion des plaintes sous la coordination de l'UCP sont requis. Ces niveaux se déclinent comme suit :

Niveau 1 : il s'agit des Comités communaux de Gestion des Plaintes (CCGP), qui sont installés dans les localités bénéficiaires des investissements du projet pour déposer leurs plaintes/réclamations.

Niveau 2 : les Comités Régionaux de Gestion des Plaintes (CRGP) qui seront installés au niveau des régions bénéficiaires des ouvrages à construire par le projet.

Niveau 3 : le Comité National de Gestion des Plaintes du Projet (CNGP) qui sera installé au siège du projet. Il sera responsable du pilotage du MGP. Il est l'organe suprême de résolution des cas de plaintes à l'amiable et de recours non réglés par les Comités installés aux niveaux 1 et 2.

Niveau 4 : le tribunal de grande instance. La saisine des tribunaux par le plaignant se fera selon le choix du plaignant. Le MGP devra être attractif et efficient pour éviter la saisine des tribunaux.

La composition des différents comités de gestion des plaintes est donnée dans le tableau ci-après :

Tableau 8 : Composition des comités de gestion des plaintes

Comités	Compositions et nombre	Rôles	Responsabilités
<p>Comité Communal de Gestion des Plaintes (CCGP)</p>	<p>7 membres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un président : L'autorité communale (maire ou son représentant) ; • Un Représentant de la COFOCOM ; • Un (01) représentant des autorités coutumières (chef de canton) • Deux (02) représentant des organisations de la Société Civile (OSC) du secteur concerné ; (homme et femme) ; • Un(e) secrétaire (01) personne sachant lire et écrire dans la localité (rapporteur) ; • Un (e) (01) représentant (e) des bénéficiaires du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Recevoir, enregistrer et accuser réception des plaintes et/ou réclamations ; • Informer par voix officielle l'UCP et le niveau communal de l'état des lieux des plaintes reçues, enregistrées et traitées ; • Procéder à des investigations approfondies pour cerner tous les enjeux de la plainte ; • Engager avec le plaignant une négociation pour une résolution à l'amiable de la plainte, sauf pour les plaintes EAS/HS; • Transférer les plaintes non résolues au niveau régional ; • Établir les PV ou rapports de session en quatre (04) exemplaires dont un pour archive et les autres pour chacune des parties (Comité local, l'UCP et plaignant). • Pour ce qui est des plaintes liées aux VBG/EAS/HS), deux (02) personnes (une femme et un homme) désignées par l'ONG Action pour le Bien Être (APBE) et confirmées comme disponibles seront en charge de recevoir et référer les plaintes EAS/HS aux comité national VBG/EAS/HS. Leur rôle se limitera à la réception et au référencement. La vérification et la gestion des plaintes EAS/HS seront 	<ul style="list-style-type: none"> • Ce comité implanté sur les sites ou le projet intervient, constitue la courroie de transmission pour des personnes n'ayant pas les possibilités de rédiger, d'expédier leurs doléances et travaillera en étroite collaboration avec les populations dans les zones d'intervention du Projet LIRE. • Le règlement de la plainte peut trouver de solution au niveau du Comité local, celui-ci se contentera juste de renseigner l'Unité de gestion du Projet. Mais dans le cas contraire, la responsabilité du traitement du grief sera transférée au comité régional. • Le délai accordé pour le règlement des plaintes portées à son attention sera de 7 jours au maximum. Dépassé ce délai, le comité est obligé de transférer le dossier au Comité de gestion des plaintes au niveau régional <p>L'ONG a comme responsabilité de désigner des points focaux qui remonteront les plaintes à son niveau et à son tour les transmettra au comité national pour le règlement. Le comité national est composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présidente : Directrice de la Promotion de la Scolarisation de la Fille - Secrétaire générale : Spécialiste en Sauvegarde Sociale et Genre du Projet-LIRE <p>Membres</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Représentant/e du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant

Comités	Compositions et nombre	Rôles	Responsabilités
		effectuées par les prestataires de services VBG EAS/HS.	✓ Spécialiste en Sauvegarde Environnementale
Comité Régional de gestion des plaintes (CRGP)	<ul style="list-style-type: none"> • 8 membres • Un (01) président : (le conseil régional; • Un (01) secrétaire (le point focal régional du PROJET LIRE) • Un (01) représentant du service foncier régional (COFO) • Un (01) chef coutumier de la localité ou son représentant ; • Un Secrétaire en communication • Deux (02) représentants des organisations de la Société Civile (OSC) du secteur concerné ; • Un (01) spécialiste en sauvegarde environnementale et sociale du Projet LIRE 	<ul style="list-style-type: none"> • Recevoir, enregistrer et accuser réception des plaintes et/ou réclamations ; non satisfaite au niveau local ; • Informer l'UCP de l'état des lieux des plaintes reçues et enregistrées, • Procéder à des investigations approfondies pour cerner tous les enjeux de la plainte ; • Engager avec le plaignant une négociation pour une issue à l'amiable de la plainte, sauf pour les plaintes EAS/HS; • Convenir rapidement avec l'URGP de la date d'une session au cours de laquelle les plaintes seront examinées et donner le résultat aux plaignants ; • Établir les PV ou rapports de session en trois (03) exemplaires dont un pour archive et les autres pour chacune des parties (Comité régional, l'UCP et plaignant) ; etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le délai accordé au niveau régional pour apporter une réponse aux plaintes portées à son attention sera de 7 jours au maximum. Dépassé ce délai, elle est obligée de transférer le dossier au Comité de gestion des plaintes au niveau national
Comité National de gestion des plaintes (CNGP)	<p>10 membres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Coordonnateur du projet ; • Le Responsable des Sauvegardes environnementales et sociales du Projet LIRE • Le spécialiste en passation de marché ; • Le spécialiste en suivi évaluation ; • Deux (02) représentants des agences d'exécution (Direction technique ou syndicat selon la plainte) ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre les plaintes enregistrées et la régularité de leur traitement au niveau des comités ; • Veiller à l'enregistrement et au traitement diligent des plaintes ; • Évaluer la nature et le coût (au besoin) des dommages constatés ou faisant l'objet de plaintes ; • Négocier avec les PAP les modalités de règlement des indemnisations, et 	<ul style="list-style-type: none"> • Le délai accordé à la Cellule nationale pour apporter une réponse aux plaintes portées à son attention sera de 5 jours au maximum. En cas de non compromis la dernière instance de règlement des plaintes reste la justice après le délai accordé à au niveau national pour satisfaire le plaignant.

Comités	Compositions et nombre	Rôles	Responsabilités
	<ul style="list-style-type: none"> • Un (1) responsable financier • Un (01) représentant du département de la communication du Projet LIRE • Un (01) membre du ministère chargé de la promotion des femmes/chargé des VBG ; • Le responsable de l'ONG VBG • Le représentant des entreprises des travaux de BTP 	<ul style="list-style-type: none"> liquider les indemnités si nécessaires ; • Documenter et archiver conséquemment le processus ; • Assurer le renforcement des capacités des comités, leur formalisation ainsi que leur fonctionnement ; • S'assurer de l'opérationnalisation du MGP dans les activités du projet ; • Analyser les rapports d'activités entrant dans la mise en œuvre du MGP ; • Établir les PV ou rapports de session en deux (02) exemplaires dont un pour archive et un autre pour le plaignant. 	
Le Tribunal de Grande Instance (TGI)	Le Président du Tribunal, les juges, les greffiers, etc.	Recueillir et résoudre les plaintes qui n'ont pas abouti à une résolution finale aux niveaux 1 ,2 et 3	La saisine des tribunaux par le plaignant se fera selon le choix du plaignant. Le MGP devra être attractif et efficient pour éviter la saisine des tribunaux

6.5 Étapes de traitement des plaintes

Les étapes de traitement des plaintes sont les suivantes :

- **Éligibilité de la plainte au mécanisme du Projet LIRE**

Toutes les plaintes jugées éligibles au MGP feront l'objet d'un examen approfondi. À chaque niveau, il sera désigné un point focal qui sera formé sur les questions sociales. Le Comité de gestion des plaintes (CGP) s'assurera que chaque plainte enregistrée est pertinente par rapport aux activités ou aux engagements du projet. Il s'agira de rechercher le lien entre les faits incriminés et les activités et impacts du projet. Selon la gravité de la plainte, le Comité de Gestion de Plaintes (CGP) pourra : statuer sur la plainte en faisant toutes les investigations nécessaires. L'évaluation de l'éligibilité permettra également de savoir si la plainte doit être traitée dans le cadre du MGP ou transférée à d'autres mécanismes gouvernementaux (judiciaires ou non judiciaires). Les plaintes liées à des infractions pénales ne sont pas éligibles au MGP.

- **Examen de la plainte et détermination des options de solutions possibles**

Selon la gravité de la plainte, le Comité de gestion des plaintes pourra :

Si aucune enquête n'est nécessaire, notifier une réponse écrite au plaignant dans les 48 heures suivants l'enregistrement de sa plainte avec la/les proposition(s) d'action(s) à diligenter pour résoudre la plainte ;

Toutefois si l'analyse d'une plainte requiert des compétences/qualités que les membres du comité n'ont pas, le président avec l'accord des autres membres désigne une équipe d'enquêteurs pour déterminer les causes, les conséquences et les solutions possibles.

Pour les cas de plaintes sensibles qui ne seront pas des plaintes VGB/EAS/HS (qui sont de la compétence de l'ONG APBE), le Comité de Gestion des Plaintes pourra recourir à une enquête indépendante pour une résolution appropriée peut solliciter les compétences requises sensibles et spécifiques qui peuvent ne pas être directement disponibles au sein des organes du MGP. Dans ce cas, les compétences des instances plus spécialisées sont sollicitées. Un délai maximal de deux (02) jours ouvrables après la classification et l'analyse préliminaire est retenu pour cette étape pour toutes plaintes nécessitant des investigations supplémentaires pour sa résolution.

- **Mise en œuvre des mesures de résolution**

En cas d'accord entre l'équipe de MGP à chaque niveau et le plaignant pour mettre en œuvre la réponse proposée, celle-ci interviendra après clarification des points suivants :

- Le problème ou évènement à la base de la plainte,
- Les parties prenantes impliquées dans le problème ou événement,
- Les intérêts et préoccupations des parties prenantes par rapport au problème,
- La constitution de la Commission d'enquête (Si nécessaire),
- Le planning du travail et de la logistique nécessaire,
- Déroulement de l'enquête (dépend des cas)
- L'identification des mesures pour la résolution des doléances,
- La proposition des mesures de résolution des doléances,
- La mise en œuvre de la résolution.

La procédure de mise en œuvre de (des) l'action/actions correctrice(s) sera entamée après l'accusé de réception par le plaignant lui notifiant les solutions retenues et en retour à la suite à l'accord du plaignant consigné dans un Procès-Verbal (PV) de consentement. L'organe de gestion des plaintes mettra en place tous les moyens nécessaires à la mise en œuvre des résolutions consenties et jouera sa partition en vue

du respect du planning retenu. Un procès-verbal signé par le Président du comité de gestion des plaintes saisi et le plaignant, sanctionnera la fin de la mise en œuvre des solutions. Les Spécialistes en sauvegardes environnementale et sociale du Projet LIRE seront chargés de veiller à la bonne mise en œuvre et au suivi de la (des) solutions proposées (s) et rendront compte de l'évolution au Comité de Gestion de Plaintes.

En cas de non-conciliation, l'équipe chargée du MGP tentera de trouver une proposition des mesures alternatives et voir si elles rencontrent les préoccupations du plaignant.

En cas de persistance de non-conciliation, elle indiquera d'autres voies de recours disponibles, y compris les mécanismes administratives, judiciaires...

Quelle que soit l'issue, l'équipe chargée de MGP doit documenter toutes les discussions et les choix offerts.

- **Recours à la justice**

Le recours à la justice est possible en cas de l'échec de la voie à l'amiable. Il constitue l'échelon supérieur dans la chaîne des instances de gestion des plaintes. Il n'est saisi qu'en dernier recours lorsque toutes les tentatives de règlement à l'amiable sont épuisées. Le juge est chargé d'examiner les plaintes et prendre une décision par ordonnance. Cette décision s'impose à tous les plaignants. Mais, c'est souvent une voie qui n'est pas recommandée pour le projet car pouvant constituer une voie de blocage et de retard des activités. C'est pourquoi dans ce cas de figure, il est recommandé que le sous projet sujet du litige ne soit pas financé sur les ressources du projet.

- **Clôture et archivage de la plainte**

La clôture de la plainte intervient après la vérification de la mise en œuvre et la vérification de l'efficacité des solutions proposées par toutes les parties prenantes concernées. Il pourra être nécessaire de demander au plaignant de fournir un retour d'information sur son degré de satisfaction à l'égard du processus de traitement de la plainte et du résultat.

Le Comité de Gestion des Plaintes désignera un Responsable chargé de l'administration des plaintes qui seront préférentiellement les Spécialistes en sauvegardes sociale et genre et le spécialiste en sauvegarde environnementale du Projet LIRE. Ils mettront en place en collaboration avec les comités en place, un système d'archivage physique et électronique. Ce système donnera accès aux informations sur : i) les plaintes reçues, ii) les solutions trouvées, iii) les plaintes non résolues nécessitant d'autres interventions et iv) les acteurs impliqués.

- **Évaluation de la satisfaction des populations sur la mise en œuvre MGP**

Une évaluation de la satisfaction des populations sur la mise en œuvre du MGP sera réalisée chaque trimestre afin d'apprécier le fonctionnement du MGP et si possible proposer des mesures correctives. Cette évaluation sera faite par enquête auprès des bénéficiaires (1 à 3 % des bénéficiaires selon un échantillonnage aléatoire).

Procédure de gestion des cas de plaintes et de VBG/EAS/HS

Au regard du caractère sensible que les VBG/EAS/HS représentent dans les communautés et des normes sociales qui pourraient inciter à blâmer les survivants (es), la procédure traditionnelle de résolution des conflits n'est pas applicable aux plaintes VBG/EAS/HS. Des procédures spécifiques seront élaborées à travers le comité de plaintes VBG. Les CGP seront réadaptés pour traiter les plaintes liées aux EAS/HS. Les points focaux chargés de la tenue des registres seront formés de façon pointue sur les procédures de recueil, de confidentialité puis de référencement des survivants-es.

Des procédures spécifiques seront élaborées à travers le comité de plaintes VBG. Une plainte de nature sensible porte habituellement sur des cas de corruption, d'exploitation ou d'abus sexuel, de harcèlement

sexuel, les représailles, de faute grave ou de négligence professionnelle ayant entraîné une blessure grave ou morte de personne. Compte tenu des risques associés au fait de soulever des questions sensibles, il est indispensable de concevoir un MGP qui rassure les personnes plaignantes qu'elles peuvent le faire en toute sécurité. La Banque mondiale préconise une approche centrée sur la survivante (« survivor-based approach »). En assurant les usagers que les plaintes de nature sensible seront traitées de façon confidentielle et sans représailles de la part de l'organisation, il est possible de garantir aux personnes plaignantes un certain degré de protection.

Les réglementations régissant la manière dont les incidents d'EAS/HS impliquant des enfants doivent être signalés et traités. Certaines personnes peuvent être habilitées à prendre des décisions concernant l'intérêt supérieur de l'enfant, comme un magistrat ou un travailleur social, et des procédures spécifiques peuvent être imposées à cet égard. Le recensement des prestataires de services de lutte contre la violence sexiste doit permettre de déterminer si les protocoles envisagés prennent en compte les besoins des enfants survivants et de déterminer dans quelle mesure les services les mieux adaptés à la prise en charge des enfants et ceux mandatés pour déterminer l'intérêt supérieur de ces derniers, notamment au moyen d'une EIS ou d'une DIS, sont disponibles.

Les efforts entrepris à l'échelle mondiale pour lutter contre l'EAS/HS à l'encontre des enfants ont contribué à l'élaboration d'un corpus de bonnes pratiques visant à atténuer les risques d'EAS/HS pour les enfants et à prendre en charge les cas signalés. Cette Note recense quelques bonnes pratiques spécifiques pour définir les actes constitutifs d'EAS/HS à l'encontre d'enfants, pour déterminer les facteurs de risque et pour prendre en charge les cas survenus.

6.6 Fonctionnement des comités

Les membres du Comité de Gestion de Plaintes travaillent de façon bénévole et se réunissent systématiquement après chaque dépôt d'une plainte. En plus, une fois par mois, ils tiennent une réunion bilan leur permettant de s'auto évaluer et de capitaliser les leçons apprises.

Il convient de notifier que le point focal du CGP, en collaboration avec le Comité de Gestion des Plaintes, peut collecter certaines plaintes à travers les réunions organisées sur la mise en œuvre des activités. Sur le panneau de signalisation du MGP posé au niveau des Bases-vie des chantiers de construction ou dans les écoles, ainsi qu'à tout autre endroit approprié, seront affichés les messages relatifs aux lieux de dépôt des plaintes, les numéros de téléphone du point focal et les coordonnées électroniques des URAT et de l'UCP.

Au niveau du site d'implantation du projet LIRE, dans les locaux des entreprises le cas échéant et à tout autre endroit public que choisira le comité de gestion des plaintes, il sera procédé à l'enregistrement de toutes les plaintes reçues (un registre sera ouvert à cet effet) que ce soit par téléphone, soit par email ou par courrier directement de la part du plaignant.

Un classeur spécial sera disponible dans tous les sites du projet pour toutes fins utiles. Et pour éviter la multiplicité des plaintes souvent dues à l'ignorance des procédures et de l'arrangement institutionnel, outre le renforcement des capacités des partenaires avant la mise en œuvre du projet, les Spécialistes en sauvegarde environnementale et sociale du projet LIRE organiseront des séances de sensibilisation de toutes les parties prenantes dans les cinq (5) régions d'intervention du projet sur les mécanismes de gestion des plaintes.

En outre, lorsque le CGP reçoit des plaintes VBG, AES/HS, il les transmet directement aux points focaux placés aux seins des écoles qui, à leur tour, suivront toute la procédure requise (à la sous-section 5.6) pour la prise en charge efficace de ces cas.

7. SUIVI ET ETABLISSEMENT DES RAPPORTS DU PMPP

7.1 Participation des différents acteurs concernés au comité de suivi

Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des activités du projet et des impacts qui lui sont associés visent à s'assurer que les mesures d'atténuation sont mises en œuvre, telles que prévues, et que les résultats attendus sont atteints. Le suivi et l'évaluation permettent également d'enclencher des mesures correctives appropriées lorsqu'on rencontre des difficultés et de s'assurer que l'objectif principal du PMPP soit atteint, et que les parties prenantes participent de manière à la fois inclusive et effective à tous les processus.

Dans cette optique, les activités relatives au PMPP seront déclinées dans les Plans (annuels, trimestriels et mensuels) de mise en œuvre. Ces plans préciseront entre autres pour chaque action ou activités prévues, le responsable, les acteurs impliqués, les ressources nécessaires (budget) et les délais de mise en œuvre. Des outils de suivi correspondant (rapports annuels, trimestriels et mensuels) seront élaborés pour être capitalisés dans le document global de suivi des activités courantes du Projet. Les rapports de suivi mettront en exergue les écarts entre les prévisions et les réalisations en termes d'activités, les acquis de la mise en œuvre des activités, les difficultés et les solutions envisagées. Le responsable du suivi de la mise en œuvre des activités inscrites au PMPP est le Spécialiste en sauvegarde sociale, qui sera assisté de l'Expert en sauvegarde environnementale et du Spécialiste en suivi-évaluation du Projet. Un processus de suivi participatif doit être mis en œuvre de façon à permettre aux parties prenantes de participer activement aux activités de suivi et évaluation du projet.

Les indicateurs suivants seront utilisés pour suivre et évaluer l'efficacité des activités de mobilisation des parties prenantes :

- Pourcentage des parties prenantes satisfaites de la communication du projet ;
- Pourcentage des plaintes résolues de manière satisfaisante et localement ;
- Nombre de réunions organisées chaque année avec les parties prenantes ;
- Nombre de décisions prises lors des consultations avec les parties prenantes et le nombre de celles qui ont été exécutées ;
- Nombre de femmes participantes, comparées au nombre total des participants dans des activités du PMPP ;
- Nombre d'activités de mobilisation auprès des personnes vulnérables et des groupes/représentants.

7.2 Le rapport aux groupes de parties prenantes

Les résultats des activités de mobilisation des parties prenantes seront communiqués tant aux différents acteurs concernés qu'aux groupes élargis de parties prenantes dans les formes et selon les calendriers établis dans les sections précédentes. Les rapports établis à cet effet s'appuieront sur les mêmes sources de communication que celles prévues pour les notifications aux différents acteurs concernés. L'existence du mécanisme de gestion des plaintes sera rappelée de façon systématique aux parties prenantes.

L'UGP garantit la participation de parties prenantes aux activités de suivi du projet ou des impacts

qui lui sont associés. Dans le cadre du Projet LIRE, les parties prenantes (notamment les populations touchées) participeront aux programmes de suivi et d'atténuation des impacts du projet, notamment ceux contenus dans les instruments de sauvegardes.

Le spécialiste en sauvegarde sociale, assisté de l'expert en sauvegarde environnementale et du spécialiste en suivi-évaluation du projet auront comme tâche principale la coordination permanente de la gestion et de suivi de la mise en œuvre du programme de mobilisation élaboré. Ils doivent à cet effet se concerter avec toutes les parties prenantes pour assurer la bonne mise en œuvre de ce volet afin d'atteindre tous les résultats escomptés du projet. En plus de l'élaboration des procès-verbaux des réunions et des ateliers, ces experts assureront le partage et la diffusion de ces PV, des rapports de synthèse de traitement des plaintes aux différentes parties prenantes. Ils évoqueront dans leur rapport de communication, et cela tous les 6 (six) mois, les actions de mobilisation mises en place, les problèmes rencontrés et les solutions apportées pour les résoudre.

CONCLUSION

La consultation et la participation des parties prenantes reposent sur une démarche inclusive et participative conduite durant tout le cycle du projet, dans le but de construire autour des parties prenantes, une adhésion et un engagement effectifs et efficaces pour l'évaluation et la gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux du projet.

Le PMPP constitue l'un des outils indispensables du volet social de la mise en œuvre du Projet LIRE. Selon les dispositions du nouveau cadre environnemental et social de la Banque mondiale, le PMPP fait partie intégrante des documents contractuels à élaborer avant l'approbation de tout Projet. Le présent document est élaboré dans le cadre de la soumission du Projet LIRE au financement de la Banque mondiale. Le document a été élaboré suivant une approche participative globale. Il s'agit d'un document souple et pratique qui va évoluer au fur et à mesure de la mise en œuvre de Projet LIRE. La mobilisation des fonds nécessaires à sa mise en œuvre adoptera la même souplesse.

**NIGER LIRE (LEARNING IMPROVEMENT FOR RESULTS IN EDUCATION)
PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES(PMPP) / STAKEHOLDER ENGAGEMENT PLAN (SEP)**

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées



**CONSULTATION DES ACTEURS INSTITUTIONNELS
PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE
PROJET NIGER-LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP**

Liste des Autorités Administratives et des Services Techniques Consultés

N°	Date	Nom et Prénom	Sexe (H/F)	Structure/ Fonction	Localité	Contact Tel	Signature
1	15/12/22	Idi Léka	M	SPC/CR	Ny	96076222	[Signature]
2	15/12/22	Rissane Kouza	M	SGA/MEN	Ny	92700571	[Signature]
3	15/12/22	Souley Adama	M	IPRI	Ny	97052502	[Signature]
4	16/12/22	Magali M. Maertens	M	DRFM/MEN	Ny	99199291	[Signature]
5	16/12/22	Hassane Barmine	F	DAGE/DEF Agent	Ny	96437104	[Signature]
6	16-12-2022	Laouali Abdo	M	DAGE/Directeur	Ny	90247190	[Signature]
7	16-12-22	Hassane Sid	M	DIES/Directeur	Ny	96875500	[Signature]
8	19-12-22	Bachir Aboubakar	F	PFocal LIRE/DEF	Ny	96557710	[Signature]
9	20/12/22	Seydou Hamidou	M	Adjoint/Keulha	Koulikoro	96363949	[Signature]
10	20/11/22	ROUGGA Hissou	F	SP/Gouverneur	Tillabery	97136157	[Signature]
11	20/12/2022	Jean Bouvaud	M	Adjoint PCR/IT	Tillabery	97590810	[Signature]
12	20/12/22	Djibrilla Karimou	M	SP/CR	Tillabery	98352755	[Signature]
13	20/12/22	Rakim Yalaya	M	SG Maire	Sikasso	96163391	[Signature]
14	20/12/22	Issoufou Oumou	M	ARE/CA	Tillabery	96883277	[Signature]
15	20/12/22	Amadou Seydou	M	DREN	Tillabery	96969179	[Signature]
16	21/12/22	Mohamed Alhassane	M	Adjoint Maire	Boulgou	26531457	[Signature]
17	22/12/22	Djibo Mahama	M	DSPT	Ny	96260832	[Signature]
18	22/12/22	Abdoul Abouba	M	Gouverneur	Douba	96507111	[Signature]
19	22/12/22	FALKE Abdourahmane	M	DREM	Dosso	96725033	[Signature]
20	22/12/22	Ibrahim Guiso	M	AVPCR/DO	Dosso	9693969	[Signature]
21	22/12/22	Daouda Hassane	M	Adjointe	Makko	96184087	[Signature]
22	22/12/22	KONN Hamida	M	Chef DEE/SE	Dosso	90448091	[Signature]
23	23/11/22	Ilidou Adamou	M	DNG/ASV	Dosso	90622904	[Signature]
24	23/12/22	Seyni Fousse	M	SG/Commune	Fogadi	96200503	[Signature]
25	26/12/22	Mahim Dodo	F	ADL	Niamey	98394342	[Signature]
26							
27							
28							
29							
30							



CONSULTATION DES ACTEURS INSTITUTIONNELS
 PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE
 PROJET NIGER-LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP

LISTE DES AUTORITES ADMINISTRATIVES ET DES SERVICES TECHNIQUES
 CONSULTES

N°	Date	Nom et Prénom	Sexe (H/F)	Structure/ Fonction	Localité	Contact Tel	Signature
1	13/11/22	Yessira Feinabon	F	1ère VP CERDI	Maradi	96964069	[Signature]
2	13/11/22	Lagouli Samati	M	DRE/LEA	Maradi	96976598	[Signature]
3	19/12/22	Maman Abdi	M	DRE/M	Maradi	9686902	[Signature]
4	19/12/22	Gaiko Badaga	M	SPR/IC/MI	Maradi	96960781	[Signature]
5	19/12/2022	Yro Kouhou	M	DRAT/DC	Maradi	9654317	[Signature]
6	19/12/2022	Ipa Assouane	M	Conde 7/CS	Maradi	96885877	[Signature]
7	19/12/2022	Floimouka Agou	F	CFM officer	Maradi	9955000	[Signature]
8	19/12/2022	Nafida Amadou	F	ICLA officer	Maradi	9739691	[Signature]
9	19/12/2022	Noungo Oumarou	M	DRE/FP/MI	Maradi	96523810	[Signature]
10	20/12/2022	Sani Salha	M	Maire Soc' Salha	Soc' Salha	96069281	[Signature]
11	20/12/2022	Bamiran Idi	M	Maire Djirata	Djirata	99199542	[Signature]
12	20/12/22	Rabe' Ado Chip	M	Conseiller	Djirata	98094321	[Signature]
13	20/12/22	Saminou Issaka	M	Conseiller	Djirata	96118406	[Signature]
14	21/12/22	RABO Douloum	M	Conseiller	Djirata	9697108	[Signature]
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28							
29							
30							



CONSULTATION DES ACTEURS INSTITUTIONNELS
 PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE
 PROJET NIGER-LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP

LISTE DES AUTORITES ADMINISTRATIVES ET DES SERVICES TECHNIQUES
 CONSULTES

N°	Date	Nom et Prénom	Sexe (H/F)	Structure/ Fonction	Localité	Contact Tel	Signature
1	14/12/2022	Sulfiou Abdoulkader	H	Commissariat Régional ZINDER	Zinder	90021982	[Signature]
2	14/12/2022	Ibrahim Layan	H	DRAT-DCP/Plan	Zinder	96579788	[Signature]
3	14/12/2022	NOUSSA SALEFOU	H	DREN (Directeur)	Zinder	96559811	[Signature]
4	14/12/2022	Malikou Djibilla	H	DAENF (IREN)	Zinder	96270077	[Signature]
5	14/12/2022	Faramansa Dubou	H	chef D GAT	Zinder	96969502	[Signature]
6	14/12/2022	Halidou Adama	H	SCA/Gow	Zinder	90322252	[Signature]
7	14/12/2022	Amadou Haman	H	DRSP/AP/AS Ed.	Zinder	96494871	[Signature]
8	14/12/22	Saley Hassane	H	ADD FASSALI	Zinder	96221117	[Signature]
9	15/12/22	Barbara Maman	H	Mairie/1 ^{er} Adjoint	Muriak	96639744	[Signature]
10	15/12/22	Imouhou Amone	M	SC/Parce	Muriak	96292973	[Signature]
11	15/12/2022	Quissane Yétima	M	Président FC/CGES	Muriak	96487752	[Signature]
12	15/12/2022	Amadou Saley	M	Adjoint/Adjoint	Muriak	96290712	[Signature]
13	15/12/22	Yassou Rachid	M	APE/E Zinder	Zinder	96877987	[Signature]
14	15/12/2022	Harou Fouladeh	M	SPR ICR	Zinder	96271042	[Signature]
15	16/12/2022	Saley Ibrahim Mayam	M	1 ^{er} Adjoint Mairie	Sakela	98156398	[Signature]
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28							
29							
30							



CONSULTATION DES ACTEURS INSTITUTIONNELS
 PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE
 PROJET NIGER-LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP

LISTE DES AUTORITES ADMINISTRATIVES ET DES SERVICES TECHNIQUES
 CONSULTES *Diffa*

N°	Date	Nom et Prénom	Sexe (H/F)	Structure/ Fonction	Localité	Contact Tel	Signature
1	11/10/22	Kouma Nadj	H	SG - F.C.C	Diffa	96377668	<i>[Signature]</i>
2	11/10/22	Abdou Moutsa	H	Président F.C.C	Diffa	96092796	<i>[Signature]</i>
3	11/10/22	Amadou Bello	H	SG F.C.C	Diffa	96578866	<i>[Signature]</i>
4	12/12/22	Mohamadou Bourdi	H	9656 Directeur	Diffa	96568112	<i>[Signature]</i>
5	12/12/22	Hassane Ndioro	H	DRENIA	Diffa	96481981	<i>[Signature]</i>
6	12/12/22	Guise Abdourahama	H	COPIRE/DEF/CPA	Diffa	96746160	<i>[Signature]</i>
7	12/12/22	Moussa Soko	H	DEP/CO/14	Diffa	9675245	<i>[Signature]</i>
8	12/12/22	Tkoma Malam Bantou	H	Directeur Régional	Diffa	96406326	<i>[Signature]</i>
9	12/12/22	Boucar Mamadou	H	DEP/DRET/EP	Diffa	96551225	<i>[Signature]</i>
10	12/12/22	Gaoua Cheffou	H	DRA/PC	Diffa	97174108	<i>[Signature]</i>
11	12/12/22	Imoufou Tio	H	SCI/PM	Diffa	82804757	<i>[Signature]</i>
12	12/12/22	Kanta Fohoua	H	SCI	Diffa	92186680	<i>[Signature]</i>
13	12/12/22	Kiani Anfi Maman	H	DRSP/AS	Diffa	96595408	<i>[Signature]</i>
14	12/12/22	Abdou Nassou	H	APBE	Diffa	96978709	<i>[Signature]</i>
15	12/12/22	Ma Seydou Fantane	F	SPR/Coat Rural	Diffa	96270384	<i>[Signature]</i>
16	12/12/22	Hassane B	H	SG/Coat/As	Diffa	96873577	<i>[Signature]</i>
17	12/12/22	Mamadou Tononi	M	VPC/IDA	Diffa	96890101	<i>[Signature]</i>
18	12/12/22	Arimi Mankouche	M	1er Vice PCR	Diffa	96388454	<i>[Signature]</i>
19	13/12/22	Israhim Mahi	M	Maire	Gondouma	96155839	<i>[Signature]</i>
20	13/12/22	Malam Mouna Mouna	M	1er Adjoint au Maire	Gondouma	96530746	<i>[Signature]</i>
21	13/12/22	Yakouba Kercou	H	SG/Mairie	Gondouma	96110809	<i>[Signature]</i>
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28							
29							
30							

Annexe 2 : PV des consultations publiques



PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE
PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE PROJET NIGER-LIRE : CGES, CPR, PGS, PMPP, PGM, MGP

Région : Zinder Département : Takolda
 Commune : Garagoussa Village : Garagoussa

L'an deux mil vingt-deux et le 16/01/22 s'est tenue une consultation des parties prenantes dans le cadre l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), Procédures de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO), Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) et Plan de Gestion de la Sécurité (PGS) Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE).

Début de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 09h30mn
 La rencontre a été présidée par : Le 1er Vice-Maire

- Etait présent (e)s :
- Le 1er Vice-Maire
 - Les élus locaux et la population locale
 - Les organisations de la société civile (associations en éducation,
 - les organisations féminines, et de la jeunesse,
 - l'association des parents d'élèves
 - voir liste de présence complète

Après l'ouverture de la séance par le Président, le consultant a pris la parole pour présenter le projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE) Niger, les objectifs des différents instruments de sauvegarde environnementale et sociale et de la consultation des parties prenantes, avant de décliner l'ordre du jour qui s'articule autour des points suivants :

- Connaissance et perception sur le projet LIRE
- Objectifs et activités du LIRE
- Risques et impacts liés aux activités du LIRE et mesures d'atténuation
- Identification et participation des acteurs locaux au projet LIRE
- Mécanisme de gestion des plaintes
- Préoccupations particulières vis-à-vis du projet
- Suggestions et recommandations

A l'issue des échanges et des discussions sur les points ci-dessus, les parties prenantes représentées ont donné leurs avis et ont soulevé les préoccupations suivantes :

- Abaissement des coûts sans d'autorisation préalable
- Mauvaise qualité des infrastructures à réaliser
- Absence d'un organe consultatif de gestion des plaintes
- Déguerpissement sans réinstallation
- Non participation des acteurs locaux, non respect de genre
- Rémunération des entrepreneurs peu compétents

Et les suggestions et recommandations suivantes à l'endroit du projet :

- Promouvoir la main d'œuvre locale non qualifiée pour contribuer à la stabilité de conjugués unités locales
- Respecter l'accès à l'eau à tous les niveaux
- Créer des écoles à l'antenne et disposer l'eau
- Impliquer plus un grand nombre d'acteurs locaux tout le plan
- Privilégier les entreprises locales et de formation locale
- Renforcer les organisations de la jeunesse active en éducation

Fin de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 11h20mn

ONT SIGNE

LE SECRETAIRE DE SEANCE

Dr Diallo

LE PRESIDENT DE SEANCE





PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE
PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET
SOCIALE POUR LE PROJET NIGER-LIRE : CGES, CPR, PGS, PMPP, PGM, MGP

Région : Zinder Département : Mirriah
 Commune : Mirriah Village : Mirriah

L'an deux mil vingt-deux et le 15/12/22 s'est tenue une consultation des parties prenantes dans le cadre l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), Procédures de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO), Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) et Plan de Gestion de la Sécurité (PGS) Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE).

Début de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 10h30mn
 La rencontre a été présidée par : La Vile Flaire

- Etaient présent (e)s :
- La 1^{er} Vice Flaire
 - Le Président de l'association des parents d'élèves
 - Le Président des Structures Régionales (FC/CGDES)
 - La population locale et les élus locaux
 - Les organisations de la jeunesse et des femmes
 - Les parents, les enseignants
- voir liste de présence complète

Après l'ouverture de la séance par le Président, le consultant a pris la parole pour présenter le projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE) Niger, les objectifs des différents instruments de sauvegarde environnementale et sociale et de la consultation des parties prenantes, avant de décliner l'ordre du jour qui s'articule autour des points suivants :

- Connaissance et perception sur le projet LIRE
- Objectifs et activités du LIRE
- Risques et impacts liés aux activités du LIRE et mesures d'atténuation
- Identification et participation des acteurs locaux au projet LIRE
- Mécanisme de gestion des plaintes
- Préoccupations particulières vis-à-vis du projet
- Suggestions et recommandations

A l'issue des échanges et des discussions sur les points ci-dessus, les parties prenantes représentées ont donné leurs avis et ont soulevé les préoccupations suivantes :

- Destruction de la végétation notamment des arbres,
- Dégagement sans dédommagement des infrastructures,
- Classes plethoriques 90 à 100 élèves, même le sol,
- Non respect du genre lors de recrutement,
- Abattages des arbres fruitiers, vidage des puits, des travailleurs,
- Non planification des communautés dans le suivi et contrôle,

- Et les suggestions et recommandations suivantes à l'endroit du projet :
- Sensibiliser les travailleurs des chantiers pour éviter de violer les filles,
 - promouvoir la main d'œuvre locale non qualifiée voire qualifiée,
 - promouvoir les entreprises locales ayant de la compétence et de l'expertise,
 - planifier et remplacer les arbres abattus et les entiers existants,
 - Implication des communautés locales dans le suivi et contrôle
 - des infrastructures qui seront réalisées pour elles,
 - Dédommager les personnes impliquées dans le cadre des activités de LIRE.

Fin de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 12h15mn

ONT SIGNE

LE SECRETAIRE DE SEANCE

LE PRESIDENT DE SEANCE

Dr Diako



PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE

PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE
PROJET NIGER-LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP

Feuille de présence

Date : 17/12/22 Localité de Abalak

N°	Nom et Prénom	Sexe (M/F)	Structure / Fonction	Contact	Signature
1	Kadiu Mahamane	M	SG/ing/FCC	96536937	
2	AGALI AGALHER	M	Plt/FC/CGES	96983859	
3	Ghissa Hamed Alyah	M	ONL/ONODEP	96560742	
4	Amoumatau Alligouane	F	S.Info/FCC	48873793	
5	Maman Bokaye	M	ICEP	96573851	
6	Mamane Oumarou	M	EAENF	97652405	
7	Yahaya Almoustapha	M	CP/FA	96560551	
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					



PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE
PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE PROJET NIGER-LIRE : CGES, CPR, PGS, PMPP, PGM, MGP

Région : TAHOUA Département : ABALAK
Commune : ABALAK Village : Abalak

L'an deux mil vingt-deux et le 17 Décembre est tenue une consultation des parties prenantes dans le cadre l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), Procédures de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO), Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) et Plan de Gestion de la Sécurité (PGS) Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE).

Début de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 09h 12 mn
La rencontre a été présidée par : l'inspecteur alpha, éducatif non formelle
Etaient présent (e)s :
- Kodiri Mahamane, secrétaire de séance
- Agali Agalher, parent d'élèves
- Mamane Oumarou, parent d'élèves
- voir liste de présence complète

Après l'ouverture de la séance par le Président, le consultant a pris la parole pour présenter le projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE) Niger, les objectifs des différents instruments de sauvegarde environnementale et sociale et de la consultation des parties prenantes, avant de décliner l'ordre du jour qui s'articule autour des points suivants :

- Connaissance et perception sur le projet LIRE
- Objectifs et activités du LIRE
- Risques et impacts liés aux activités du LIRE et mesures d'atténuation
- Identification et participation des acteurs locaux au projet LIRE
- Mécanisme de gestion des plaintes
- Préoccupations particulières vis-à-vis du projet
- Suggestions et recommandations

À l'issue des échanges et des discussions sur les points ci-dessus, les parties prenantes représentées ont donné leurs avis et ont soulevé les préoccupations suivantes :

- Ressort dans l'atteinte des objectifs
- Non durabilité dans le temps des baches
- Dotation en équipements qui ne répondent pas aux normes
- Tout de vent fort, risque d'inclinaison avec les baches
- Retard dans la mise des activités après la formation
- des enseignants et l'encadrement des enfants
- Dépassement de l'âge des enfants - enfants

Et les suggestions et recommandations suivantes à l'endroit du projet :

- Engager le maximum de personnels pour faire le travail
- Conduire les travaux pendant que la communauté
- peut motiver
- Penser aux classes modèles alternatif à défaut des
- classes en matériaux définitif
- Songer au raccordement des écoles aux points d'eau
- pour le besoin de réboisement
- Décongestionner les équipes de manière afin de pallier à la lenteur

Fin de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 10h 48 mn

ONT SIGNE

LE SECRÉTAIRE DE SEANCE

LE PRÉSIDENT DE SEANCE



23	Mousslim Idi	M	élève		
24	Amir Idi	M	élève		10
25	Loukoumane Admadou	M	élève		X
26	Rayyanatou Ibrahim	F	élève		1
27					0
28					
29					
30					
31					
32					
33					
34					
35					
36					
36					
37					
38					
39					
40					
41					
42					
43					
44					
45					
46					
47					
48					
49					
50					



PROJET NIGER
LIRE

PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE PROJET -
NIGER LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGM0, MGP

Feuille de présence

Date : 23/12/22 Localité de FABIJII

N°	Nom et Prénom	Sexe (M/F)	Structure / Fonction	Contact	Signature
1	Seïni Moussa	M	SIG/Maire	96260503	[Signature]
2	Abdou Elhadji	M	Inspecteur	96498119	[Signature]
3	Allassane Seybou	M	Conseiller P	95071093	[Signature]
4	Zakaria Yahaya	M	Enseignant	96065873	[Signature]
5	Amadou Adomou H	M	Enseignant	96233304	[Signature]
6	Ali Issa	M	Prof de village	96345485	[Signature]
7	Abdou Oumarou	M	R. Chef de canton	96252597	[Signature]
8	Seydou Abdoulaye	M	Conseiller M	96983157	[Signature]
9	Hama Harouma	M	Chief de village	98126930	[Signature]
10	Amadou Issoufou	M	Comité CVA	96678382	[Signature]
11	Boubé Amixou	M	Président CGES	96440739	[Signature]
12	Soumaro Seybou	M	CGES	96206961	[Signature]
13	Soufiamou Boubou	M	Agent Maire	96000228	[Signature]
14	Hamb Mamoudou	M	Chief de village	97537441	[Signature]
15	Gambina Amadou	F	R. de femme	98224155	[Signature]
16	Moussa Hassane	M	Mata Hassane	74279089	[Signature]
17	Illioussou Hassane	M	Chief de village	89313388	[Signature]
18	Yassine Ibrahim	M	élève		[Signature]
19	Kazirou Allassane	M	élève		[Signature]
20	Balkissa Abdoulaye	F	élève		[Signature]
21	Yasmina Abdoulaye	F	élève		[Signature]
22	Aboubacar Allassane	M	élève		[Signature]

23	Hanson Zagazou	F	Wafakey	-	M
24	Hanaton Jimbou	F	Wafakey	+	+
25	Oumou Hanidou	f	Wafakey		0
26	Oumou Agali	f	Wafakey		M
27	Issaka Adoum	M	cultivateur	2164781	✓
28	Issaka Adoum	M	cultivateur	96	
29	Moussaïla Alhousseini	M	cultivateur	97624573	✓
30					
31					
32					
33					
34					
35					
36					
36					
37					
38					
39					
40					
41					
42					
43					
44					
45					
46					
47					
48					
49					
50					



PROJET NIGER
LIRE

PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE PROJET - NIGER LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGM, MGP

Feuille de présence

Date : 01/12/2019 Localité de : Ballehara (Agou - Kwaatari)

N°	Nom et Prénom	Sexe (M/F)	Structure / Fonction	Contact	Signature
1	Aminatou Moussa - Massi	F	Animatrice	99 98 63 16	
2	Kadijatou Bouraïma	F	Enseignante	97 21 76 93	
3	Maman - Ali	F	Wafakey		
4	Zainabou - Seyni	F	Wafakey		
5	hibata - abraham	F	Zaumauncthi		
6	nana - Souley	F	Wafakey		
7	Hamzatou - Saumaha	F	Zaumauncthi?		
8	Fati Agbilla	F	Zaumauncthi?		
9	Oumou - Kane	F	Zaumauncthi?		
10	Houa - Mariou	F	Wafakey		
11	Mariama - Issa	F	Zaumauncthi?		
12	Hadiza - Imadan	F	Zaumauncthi?		
13	Hadiza - Issaka	F	Zaumauncthi?		
14	Rabi - Mohamed	F	Zaumauncthi?		
15	Adama - Alzuma	F	Wafakey		
16	Zalika - Agali	F	Zaumauncthi		
17	Housseina - Gabari	F	Zaumauncthi		
18	Habbi - Asmahe	F	Zaumauncthi		
19	Fati - Boura	F	Zaumauncthi		
20	Houa - Amadou	F	Zaumauncthi		
21	Fati - Awi	F	Wafakey		
22	Houa - Bakasso	F	Wafakey		



**PROJET NIGER
LIRE**

PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE PROJET - NIGER LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP

Feuille de présence

Date : 20/12/22 Localité de SONA

N°	Nom et Prénom	Sexe (M/F)	Structure / Fonction	Contact	Signature
1	Chaïbou Moumouni	M	chef du village	84483762	P
2	Seybou Hamidou	M	Maire dépt	96363949	[Signature]
3	Mohi Sana	M	Participant		[Signature]
4	Kamina Souma	M	"	95282428	[Signature]
5	Imfi ya-couba	M	"	74257998	[Signature]
6	Soumana Souley	M	"		[Signature]
7	Daouda Karmou	M	"		[Signature]
8	Yaou Mam	M	"		[Signature]
9	Daouda Hamidou	M	"		[Signature]
10	Boubacar ya-couba	M	"		[Signature]
11	Seini Baïdaru	M	"		[Signature]
12	Boukina Adamou	M	"		[Signature]
13	Mohi Hamidou	M	"		[Signature]
14	Boukina Moumouni	M	"		[Signature]
15	Héj Soumana	M	"		[Signature]
16	Abdoulatame Mehaou	M	"		[Signature]
17					
18					
19					
20					
21					
22					



PROJET NIGER

LIRE

PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE PROJET -
NIGER LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGM, MGP

Feuille de présence

Date : 20/12/22 Localité de SONIA

N°	Nom et Prénom	Sexe (M/F)	Structure / Fonction	Contact	Signature
1	Haina Hamimou	F	Participante		K
2	Djalila Mouni	F	"		M
3	Habo Ganal	F	"		A
4	Mariamou Naoufo	F	"		O
5	Maimouna Saïdou	F	"		S
6	Ramatou garouba	F	"		P
7	Rafi Saïdou	F	"		M
8	Hawa Baiouari	F	"		M
9	Hawa Baiouari	F	"		M
10	Ramatou Adamou	F	"		M
11	Fati Moukaila	F	"		M
12	Aina Mrou	F	"		P
13	Hawa Seini	F	"		P
14	Naiya Kodoua	F	"		C
15	Moussa Karimou	F	"		C
16	Biba Hamidou	F	"		C
17	Moumey Hamadou	F	"		M
18	Mamata Hinni	F	"		M
19	Zerinaou Nossi	F	"		M
20	Aouina Nossi	F	"		M
21	BoutWeira Adamou	F	"		M
22	Dusseï Adamou	F	"		P



**PROJET NIGER
LIRE**

PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE PROJET -
NIGER LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP

Feuille de présence

Date : 20/12/2022 Localité de Sakoiria

N°	Nom et Prénom	Sexe (M/F)	Structure / Fonction	Contact	Signature
1	Moussa Hamidou	M	Kefi du chef de village	96595706	[Signature]
2	Boubou Hadidou	M	Rep chef canton	96503120	[Signature]
3	Taher Mour	M	cultivateur		[Signature]
4	Soumana Tapha	M	cultivateur		[Signature]
5	Gaichaton Edouarda Bassé	F	enseignante		[Signature]
6	chanifaton Edouarda	F	enseignante		[Signature]
7	Souleïsa Tahirou	F	Ménagère		[Signature]
8	Karmina Abassé	F	Ménagère		[Signature]
9	Sa Fayata Hama	F	Ménagère		[Signature]
10	Moussa Yacouba	M	Directeur		[Signature]
11	Yacouba Hammadou	M	Enseignant		[Signature]
12	Karimou Hamidou	M	cultivateur		[Signature]
13	Soumana Boubacar	M	cultivateur		[Signature]
14	Fataou Azizou	M	cultivateur		[Signature]
15	Majid Habaou	M	cultivateur		[Signature]
16	Youssouf Hamidou	M	cultivateur		[Signature]
17	Boukima Modi	M	commerçant		[Signature]
18	Safiaton Alpha	F	élève		[Signature]
19	Kadidia Yaye	F	élève		[Signature]
20	Kamata Boula	F	élève		[Signature]
21	Leyla Tahirou	F	élève		[Signature]
22					

23	Hassia Aboubacar	F	Mémage	85 85 08 40	→
24	Biba Idée	F	Mémagé	11	↳
25	Deouala Hassane	M	Adj Mairé	96-194023	1121
26					
27					
28					
29					
30					
31					
32					
33					
34					
35					
36					
36					
37					
38					
39					
40					
41					
42					
43					
44					
45					
46					
47					
48					
49					
50					



PROJET NIGER
LIRE

PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE PROJET -
NIGER LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP

Feuille de présence

Date : 27/12/22 Localité de MOKKO

N°	Nom et Prénom	Sexe (M/F)	Structure / Fonction	Contact	Signature
1	Coumanou Garba	Π	chef du village	96887412	
2	Ali Djibo	Π	Enseignant. publia	97868206	
3	Mangu Daouda	Π	S-G FCE	96918974	
4	Abdoul Aziz Souleymane	Π		97251123	
5	Massame Hamadou	Π	R1/11aine	96528686	
6	Abdou Cheibou	Π		84761281	
7	Ali Amadou	M	Inspecteur/Mokko	96231542	
8	Harouna Dja	M			
9	Dan Nagouli Ni taph	Π	Conseiller fid	90421395	
10	Garba Bourages	Π	Participant	90602020	
11	Zaïma Hassame	F	Ménage	11	
12	Aïssatou Salu	F	Agent collecte	968910	
13	Soubaiha Abdoul-Aziz	F	Ménage	11 12	
14	Naniama Adamou	F	élève	4	
15	Hadjara Bourmanou	F	Ménage	11	
16	Fati Ibarauma	F	Ménage	11	
17	Zahra Soumama	F	Ménage	99653348	
18	Rachida Adamou	F	Ménage	95810461	
19	Rachida Zakari	F	Ménage		
20	Issoufou Toukoune	Π		99534675	
21	Hawa Garba	F	Ménage	86840895	
22	Ramata Seymi	F	Ménage	11	

Fin de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 10h 45

LE SECRETAIRE DE SEANCE



ONT SIGNE

LE PRESIDENT DE SEANCE





PROJET NIGER

LIRE

PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE

PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE PROJET NIGER-LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP

- Région : TILLABERI Département : TILLABERI
• Commune : SAKOIRA Village : SAKOIRA

L'an deux mil vingt-deux et le vingt décembre s'est tenue une consultation des parties prenantes dans le cadre l'élaboration des instruments sauvegarde Environnementale et Sociale ; CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP du **Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE)**

- Début de la séance de consultation publique (heures et minutes): 10h 11
La rencontre a été présidée par : le secrétaire générale de la mairie
Étaient présent (e)s : le représentant du chef de village
les leaders d'opinions
les mères éducatrices
la population
- voir liste de présence complète

Après l'ouverture de la séance par le Président, les consultants ont pris la parole pour présenter le **Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE)**, les objectifs du projet et de la consultation de parties prenantes, avant de décliner l'ordre du jour qui s'articule autour des points suivants :

- Connaissance et perception sur le projet LIRE
- Objectifs et activités du projet LIRE
- Risques et impacts liés aux activités du projet LIRE et mesures d'atténuation
- Identification et participation des acteurs locaux au projet
- Mécanisme de gestion des plaintes
- Préoccupations particulières vis-à-vis du projet
- Suggestions et recommandations

A l'issue des échanges et des discussions sur les points ci-dessus, les parties prenantes représentées ont donné leurs avis et ont soulevé les préoccupations suivantes :

- Avis favorable car le projet va sans nul doute
- améliorer les conditions d'enseignement dans
- ses zones d'intervention
- les préoccupations se resument sur le choix des
- les bénéficiaires et le début des activités
- proprement dits.

Et les suggestions et recommandations suivantes à l'endroit du projet :

- Aider les mères éducatrices dans les AGP.
- Recruter la main d'œuvre locale lors des
- travaux.

Fin de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 11h 49.

ONT SIGNE

LE SECRETAIRE DE SEANCE



LE PRESIDENT DE SEANCE



Le chef Secteur


L'inspecteur



chef du village / Fabidy



présidente groupe
féminin





PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE

PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE
PROJET NIGER-LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGM0, MGP

Feuille de présence

Date 19/12/2022 Localité de AZARORI

N°	Nom et Prénom	Sexe (M/F)	Structure / Fonction	Contact	Signature
1	Hamza Mahamane	M	Parent d'élève	96990706	[Signature]
2	Tafirou Bouraïcar	M	Parent d'élève	89843416	[Signature]
3	Mi Djibon	F	Parent ANE		[Signature]
4	Ali Baka	M	Parent d'élève	81648562	[Signature]
5	Amadou Amjém	M	Communal end	99533278	[Signature]
6	Abdou Magagi	M	Chef secteur Pédagogie	96208928	[Signature]
7	Mamane Naidabé	M	Même	96458455	[Signature]
8	Laminou Housséini	M	Naive Adjoint	90156049	[Signature]
9	Mohamed Assadek	M	S.G Naive	92253960	[Signature]
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					

PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE
PRÉPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE PROJET NIGER-LIRE : CGES, CPR, PGS, PMPP, PGM0, MGP

Région : TANOUA Département : MADAOUA
Commune : AZARARI Village : Azarari

L'an deux mil vingt-deux et le 19 Juin s'est tenue une consultation des parties prenantes dans le cadre l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), Procédures de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO), Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) et Plan de Gestion de la Sécurité (PGS) Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE).

Début de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 13h 02 mn
La rencontre a été présidée par : Mamadou Ndiaye, Maire de la CR
Etaient présent (s) : Abdou Nagaji, conseiller pédagogique
-
-
-
-
- voir liste de présence complète

Après l'ouverture de la séance par le Président, le consultant a pris la parole pour présenter le projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE) Niger, les objectifs des différents instruments de sauvegarde environnementale et sociale et de la consultation des parties prenantes, avant de décliner l'ordre du jour qui s'articule autour des points suivants :

- Connaissance et perception sur le projet LIRE
- Objectifs et activités du LIRE
- Risques et impacts liés aux activités du LIRE et mesures d'atténuation
- Identification et participation des acteurs locaux au projet LIRE
- Mécanisme de gestion des plaintes
- Préoccupations particulières vis-à-vis du projet
- Suggestions et recommandations

A l'issue des échanges et des discussions sur les points ci-dessus, les parties prenantes représentées ont donné leurs avis et ont soulevé les préoccupations suivantes :

- Retard dans la mise en œuvre
 - Contrat de performance non respecté
 - Non respect des engagements pris par le projet
 - Mise en place d'enseignants sans formation
 - Critères de sélection des enseignants
 - Manque de classes en particulier dans la commune
- Et les suggestions et recommandations suivantes à l'endroit du projet :
- Privilégier la construction et l'équipement des classes dans le cadre du fond additionnel
 - Privilégier la commune avec des classes en particulier
 - Privilégier la commune avec des classes en particulier
 - Privilégier la commune avec des classes en particulier
 - Maintenir l'aide pour le maintien des élèves

Fin de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 14h 40 mn

ONT SIGNE

LE SECRETAIRE DE SEANCE

[Signature]

LE PRESIDENT DE SEANCE





PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE
PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE
PROJET NIGER-LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP

Feuille de présence

Date : 19/12/2022 Localité de : Sabon Guider

N°	Nom et Prénom	Sexe (M/F)	Structure / Fonction	Contact	Signature
1	Oumaron ABARHI	M	Maire Adjoint	96424175	
2	Adamou Oumaron	M	Inspecteur	96572219	
3	Habibou Idi	M	Point focal	96274320	
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					



PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE
PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET
SOCIALE POUR LE PROJET NIGER-LIRE : CGES, CPR, PGS, PMPP, PGM, MGP

Région : TANOUA Département : MADAOUA
 Commune : Sabanguéla Village : Sabanguéla

L'an deux mil vingt-deux et le 19 Décembre s'est tenue une consultation des parties prenantes dans le cadre l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), Procédures de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO), Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) et Plan de Gestion de la Sécurité (PGS) Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE).

Début de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 16 h 40 mn
 La rencontre a été présidée par : Oumarou Ibaïchi, vice maire
 Etaient présent (e)s :
 - Adamou Oumarou, Inspecteur EP
 - Habibou Idi, point focal LIRE
 - voir liste de présence complète

Après l'ouverture de la séance par le Président, le consultant a pris la parole pour présenter le projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE) Niger, les objectifs des différents instruments de sauvegarde environnementale et sociale et de la consultation des parties prenantes, avant de décliner l'ordre du jour qui s'articule autour des points suivants :

- Connaissance et perception sur le projet LIRE
- Objectifs et activités du LIRE
- Risques et impacts liés aux activités du LIRE et mesures d'atténuation
- Identification et participation des acteurs locaux au projet LIRE
- Mécanisme de gestion des plaintes
- Préoccupations particulières vis-à-vis du projet
- Suggestions et recommandations

A l'issue des échanges et des discussions sur les points ci-dessus, les parties prenantes représentées ont donné leurs avis et ont soulevé les préoccupations suivantes :

- Retard dans la m.o, perte de temps scolaire.
- Au cas financier jusqu'à la
- Contrat basé sur la performance non encore signé
- après 3 mois
- Manque de temps + moyen de remboursement (l'impôt)
- Manque de contrat école inspection pour le CBP
- Négligence des tech - fond add après 2 ans le m.o
- Accélérer le processus de formation sur la gestion
- financière et l'élaboration CBP des écoles après
- 66 classes au sur 170, pousser la commune dans la
- construction des classes du fond add afin de pallier au pelle
- temps scolaire
- porter une attention particulière à la construction
- en zone rurale et impliquer et responsabiliser les at-
- renforcer les capacités des comités sur le ciblage, suivi + entretien

Fin de la séance de consultation publique (heures et minutes) :

ONT SIGNE

LE SECRÉTAIRE DE SEANCE



LE PRÉSIDENT DE SEANCE





PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE

PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE
PROJET NIGER-LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP

Feuille de présence

Date : 18/12/2022 Localité de : Déoulé

N°	Nom et Prénom	Sexe (M/F)	Structure / Fonction	Contact	Signature
1	Nassa mou Abdou	M	Inspecteur/secteur	9649020	[Signature]
2	Amadou Zakari	M	Maire	96905204	[Signature]
3	Nouhou Ibrahim	M	parent/E	88581481	[Signature]
4	Haoua Mahamadou	F	AME	96148962	[Signature]
5	MADOU ALWALI	M	SPIC OFO (COM)	96481745	[Signature]
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					

PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE
PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE PROJET NIGER-LIRE : CGES, CPR, PGS, PMPP, PGM0, MGP

Région : TANOUA Département : BOUZA
 Commune : DEOULLE Village : Deoule

L'an deux mil vingt-deux et le 18 Décembre s'est tenue une consultation des parties prenantes dans le cadre l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), Procédures de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO), Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) et Plan de Gestion de la Sécurité (PGS) Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE).

Début de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 15h 45mn
 La rencontre a été présidée par : Moussa Alwali, SP / COFO COM

- Etaient présent (e)s :
- Moussa Ouhou Adou, Inspecteur Meteur
 - Nankou Ibrahim, parent et élèves
 - Hacou Mahamadou, AME
 - voir liste de présence complète

Après l'ouverture de la séance par le Président, le consultant a pris la parole pour présenter le projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE) Niger, les objectifs des différents instruments de sauvegarde environnementale et sociale et de la consultation des parties prenantes, avant de décliner l'ordre du jour qui s'articule autour des points suivants :

- Connaissance et perception sur le projet LIRE
- Objectifs et activités du LIRE
- Risques et impacts liés aux activités du LIRE et mesures d'atténuation
- Identification et participation des acteurs locaux au projet LIRE
- Mécanisme de gestion des plaintes
- Préoccupations particulières vis-à-vis du projet
- Suggestions et recommandations

A l'issue des échanges et des discussions sur les points ci-dessus, les parties prenantes représentées ont donné leurs avis et ont soulevé les préoccupations suivantes :

- lentement dans la m.o du projet
 - les instances (COFO) mis en place mais aucune activité
 - Risque de non atteinte des objectifs avec la lenteur.
 - Insuffisance de communication entre projet et secteurs
 - un trimestre écoulé, aucune action concrète
 - Manque de COFOB dans bp de village pour la délivrance des actes.
- Et les suggestions et recommandations suivantes à l'endroit du projet :
- travailler à la m.o dans le plus bref délai
 - Renforcer la communication entre projet et secteurs
 - Accélérer la formation des enseignants conformément aux objectifs
 - Respecter les engagements pris par le projet
 - impliquer les secteurs dans le ciblage
 - Appuyer la mise en place + redynamisation des COFOB.
 - Mettre à la disposition de la communal, le contenu du CPR

Fin de la séance de consultation publique (heures et minutes) :

ONT SIGNE

LE SECRETAIRE DE SEANCE

LE PRESIDENT DE SEANCE





PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE
PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE
PROJET NIGER-LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGM, MGP

Feuille de présence

Date : 18/12/2011 Localité de Tabotaki

N°	Nom et Prénom	Sexe (M/F)	Structure / Fonction	Contact	Signature
1	Amani Mohamed Dani	M	SG FC/CGES	96174952	
2	Baikari Djadi	M	SA FC/CGES	96154223	
3	Ebbadi Djaha Habibou	M	membre CGES	96121110	
4	Moussa Abdou	M	President FCL	96448512	
5	Mohamet Moussa	M	CP/Tabotaki	91037070	
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					

PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE
PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE PROJET NIGER-LIRE : CGES, CPR, PGS, PMPP, PGM, MGP

Région : TAHOUA Département : BOUZA
 Commune : TABOTAKI Village : tabotaki

L'an deux mil vingt-deux et le 18 Décembre s'est tenue une consultation des parties prenantes dans le cadre l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), Procédures de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO), Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) et Plan de Gestion de la Sécurité (PGS) Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE).

Début de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 12h 50mn
 La rencontre a été présidée par : Mousta Abdou, président FCC
 Etaient présent (e)s :
 - Mohamed Mouma, CP/Tabotaki
 -
 -
 -
 -
 - voir liste de présence complète

Après l'ouverture de la séance par le Président, le consultant a pris la parole pour présenter le projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE) Niger, les objectifs des différents instruments de sauvegarde environnementale et sociale et de la consultation des parties prenantes, avant de décliner l'ordre du jour qui s'articule autour des points suivants :

- Connaissance et perception sur le projet LIRE
- Objectifs et activités du LIRE
- Risques et impacts liés aux activités du LIRE et mesures d'atténuation
- Identification et participation des acteurs locaux au projet LIRE
- Mécanisme de gestion des plaintes
- Préoccupations particulières vis-à-vis du projet
- Suggestions et recommandations

A l'issue des échanges et des discussions sur les points ci-dessus, les parties prenantes représentées ont donné leurs avis et ont soulevé les préoccupations suivantes :

- Lentueur dans la m.d qui peut compromettre les objectifs
- Manque de transparence fait du manque de
- correspondance.
- Non implication des parties prenantes dans la m.d
- Non respect des engagements qui tenent pas
- Manque de communication avec les acteurs
- insuffisance

Et les suggestions et recommandations suivantes à l'endroit du projet :

- Accélérer le processus de formati des enseignants et la
- formation des acteurs,
- Revoir les critères d'éligibilité aux maigrants pour une
- bonne participation de la communauté
- Veiller au respect de tous les engagements
- Renforcer les classes en matériel didactif aux classes
- Renforcer la communication entre projet et acteurs.

Fin de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 13h 58mn

ONT SIGNE

LE SECRETAIRE DE SEANCE

LE PRESIDENT DE SEANCE



PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE
PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE
PROJET NIGER-LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP

Feuille de présence

Date : 18/11/2022 Localité de : Bonza

N°	Nom et Prénom	Sexe (M/F)	Structure / Fonction	Contact	Signature
1	Abdoulaye Bayama	M	Maire CU Bonza	96264783	
2	El Hadj Karim Bateur	M	Président FC	96848936	
3	Assoumana Chacoum	M	Représentant JCE	96855380	
4	Assoumane Djilbo	M	PFD ICGDES	96551484	
5	Sani Ibrahim	M	SG FC ICGDES	96979901	
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					



PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE
PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE PROJET NIGER-LIRE : CGES, CPR, PGS, PMPP, PGM, MGP

Région : TAHOUA Département : BOUZA
 Commune : BOUZA Village : Bouza

L'an deux mil vingt-deux et le 18 Décembre est tenue une consultation des parties prenantes dans le cadre l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), Procédures de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO), Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) et Plan de Gestion de la Sécurité (PGS) Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE).

Début de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 10h 10 mn
 La rencontre a été présidée par : Abdoulaye Fagane, Maire C.U./ Bouza
 Etaient présent (e)s :
 - Assoumane Ayba, Secrétaire de séance
 - Chakarou Batouri, parent d'élèves
 - Sam Ibrahima, parent d'élèves
 - voir liste de présence complète

Après l'ouverture de la séance par le Président, le consultant a pris la parole pour présenter le projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE) Niger, les objectifs des différents instruments de sauvegarde environnementale et sociale et de la consultation des parties prenantes, avant de décliner l'ordre du jour qui s'articule autour des points suivants :

- Connaissance et perception sur le projet LIRE
- Objectifs et activités du LIRE
- Risques et impacts liés aux activités du LIRE et mesures d'atténuation
- Identification et participation des acteurs locaux au projet LIRE
- Mécanisme de gestion des plaintes
- Préoccupations particulières vis-à-vis du projet
- Suggestions et recommandations

A l'issue des échanges et des discussions sur les points ci-dessus, les parties prenantes représentées ont donné leurs avis et ont soulevé les préoccupations suivantes :

- Enfants dans la M.O qui impacte sur le temps scolaires
- Aucun hangard installé pour les dames particulières
- Non disponibilité et adaptabilité des hangard
- Non implication des parties parties dans la M.O
- Approche top down dans le ciblage
- Critères éliminatoires pour les marabouts

Et les suggestions et recommandations suivantes à l'endroit du projet :

- Faire les programmes des formats hors période scolaire
- Finir leyer des classes au matériau définitif dans le cadre du fond additionnel
- Valoriser les entreprises locales dans le cadre des constructions
- Partir de la base au sommet dans la M.O et le ciblage
- Revoir les critères d'éligibilité à la réalité.

Fin de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 11h 37 mn

ONT SIGNE

LE SECRETAIRE DE SEANCE

[Signature]

LE PRESIDENT DE SEANCE





PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE
PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE
PROJET NIGER-LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGM0, MGP

Feuille de présence

Date : 17/12/2022 Localité de : Tabalala

N°	Nom et Prénom	Sexe (M/F)	Structure / Fonction	Contact	Signature
1	Dumerson Moukoko	M	Pdt CGES	96423011	[Signature]
2	Cheffou Tchaffor	M	NDRE adjoint	962537 84	[Signature]
3	Assoumou Moussa	M	Ingénieur	96177977	[Signature]
4	Aboulaye Goumgar	M	Maire/TBK	96005988	[Signature]
5	Mouhammadou Cheffou	M	SB/FC/CGES	94440740	[Signature]
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					

PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE
PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET
SOCIALE POUR LE PROJET NIGER-LIRE : CGES, CPR, PGS, PMPP, PGM, MGP

Région : TAHOUA Département : ABALAK
 Commune : TABALAK Village : TABALAK

L'an deux mil vingt-deux et le 17 Décembre est tenue une consultation des parties prenantes dans le cadre de l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), Procédure de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO), Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) et Plan de Gestion de la Sécurité (PGS) Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE).

Début de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 15 h 04 mn
 La rencontre a été présidée par : Moumane Moussa, Inspecteur EP.

Etaient présent (e)s :

- Cheffer I cheffer, secrétaire de séance
- Oumara Moussa, parent d'élèves
- Abdoulaye Goussama, parent d'élèves

voir liste de présence complète

Après l'ouverture de la séance par le Président, le consultant a pris la parole pour présenter le projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE) Niger, les objectifs des différents instruments de sauvegarde environnementale et sociale et de la consultation des parties prenantes, avant de décliner l'ordre du jour qui s'articule autour des points suivants :

- Connaissance et perception sur le projet LIRE
- Objectifs et activités du LIRE
- Risques et impacts liés aux activités du LIRE et mesures d'atténuation
- Identification et participation des acteurs locaux au projet LIRE
- Mécanisme de gestion des plaintes
- Préoccupations particulières vis-à-vis du projet
- Suggestions et recommandations

À l'issue des échanges et des discussions sur les points ci-dessus, les parties prenantes représentées ont donné leurs avis et ont soulevé les préoccupations suivantes :

- Lentement dans le M.O y compris la lenteur de la formati
- aux enseignants
- faible contribution d'intervention de LIRE dans la commune
- Non tenue des engagements du projet - jusqu'à la
- aucun impact de LIRE,
- Non implication des autorités communales dans l'
- identification des sites / besoins

Et les suggestions et recommandations suivantes à l'endroit du projet :

- Besoin énorme en classes dans le cadre du fond social.
 - Besoin de création de centre alpha, au moins un centre
 - par zone dans les 3 zones
 - Veillez élargir la zone d'intervention dans la commune
 - avec des constructions en matériaux durables dans
 - des écoles sans infrastructures depuis leur création.
 - Veillez au respect des engagements conformément aux objectifs.
 - Renforcer les capacités des acteurs et contractualiser avec la
- Fin de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 16h 15 mn Radio communautaire

ONT SIGNE

LE SECRETAIRE DE SEANCE

[Signature]



LE PRESIDENT DE SEANCE

[Signature]



PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE

PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE
PROJET NIGER-LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP

Feuille de présence

Date : 17/12/2022 Localité de : Aekou bouren

N°	Nom et Prénom	Sexe (M/F)	Structure / Fonction	Contact	Signature
1	Hamed Ibrahim Ab.	M	Maire	96880008	[Signature]
2	Hamadou Haliou	M	Fcc		[Signature]
3	Hassane Kano	M	Inspecteur	96403171	[Signature]
4	Aghali Ekotay	M	Parent d'élève		[Signature]
5	Ahmedou Mouhamadou	M	Parent d'élève		[Signature]
6	Abrahima Mounze	M	Parent d'élève	90631885	[Signature]
7	Ahmed Hd Gasmame	M	Parent d'élève	96905969	[Signature]
8	Abdou Kadi Chafisou	M	Parent d'élève	91837433	[Signature]
9	Elhassan Seyni	M	Parent d'élève	97706881	[Signature]
10	Nasroune Mouna	F	Parente d'élève	96394037	[Signature]
11	Mariama Alkassoum	F	Parente d'élève	89147041	[Signature]
12	Yacine Fliq	F	Parente d'élève	97931474	[Signature]
13	Oumarou Koussa	M	Parent d'élève	97093391	[Signature]
14	Hamadou Kamad Abaye	M	COFO.	96220022	[Signature]
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					

PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE
PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE PROJET NIGER-LIRE : CGES, CPR, PGS, PMPP, PGM, MGP

Région : TAHOUA Département : ABALAK
 Commune : AKOUBOUNOU Village : Akoubounou

L'an deux mil vingt-deux et le 17 Décembre s'est tenue une consultation des parties prenantes dans le cadre l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), Procédures de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO), Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) et Plan de Gestion de la Sécurité (PGS) Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE).

Début de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 11h 45 mn
 La rencontre a été présidée par : Hamed Ibrahim, Ahmadou, Maire CR
 Etaient présent (e)s :
 - Hamadou Halidou, Secrétaire
 - Hasane Kant, Inspecteur
 - Ibrahima Maoua, parent et élèves
 - voir liste de présence complète

Après l'ouverture de la séance par le Président, le consultant a pris la parole pour présenter le projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE) Niger, les objectifs des différents instruments de sauvegarde environnementale et sociale et de la consultation des parties prenantes, avant de décliner l'ordre du jour qui s'articule autour des points suivants :

- Connaissance et perception sur le projet LIRE
- Objectifs et activités du LIRE
- Risques et impacts liés aux activités du LIRE et mesures d'atténuation
- Identification et participation des acteurs locaux au projet LIRE
- Mécanisme de gestion des plaintes
- Préoccupations particulières vis-à-vis du projet
- Suggestions et recommandations

A l'issue des échanges et des discussions sur les points ci-dessus, les parties prenantes représentées ont donné leurs avis et ont soulevé les préoccupations suivantes :

- Non mentionné de la cible dans la commune - Une école ou 2 écoles?
- Quelle catégorie de Makaranta est éligible?
- Même que de latrines afin de garantir l'assainissement
- Lenté dans la m.o des activités - Non atteinte des
- Non respect des engagements vis-à-vis de la commune - objectifs

Et les suggestions et recommandations suivantes à l'endroit du projet :

- Veuillez clarifier la cible d'intervention de LIRE dans la commune 1 ou 2 écoles après l'enquête
- Revoir les critères de sélection de Makaranta
- veillez clarifier par un mur et école IRIBAKAT
- veillez au respect de tous les engagements qui seront pris
- Construction des infrastructures adaptées à la zone

Fin de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 12h 58 mn

ONT SIGNE

LE SECRETAIRE DE SEANCE



LE PRESIDENT DE SEANCE





PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE
PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE
PROJET NIGER-LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP

Feuille de présence

Date: 19/12/2022.....Localité de Nadama.....

N°	Nom et Prénom	Sexe (M/F)	Structure / Fonction	Contact	Signature
1	Youtalla gafaru	M	Point focal lire	96272494	
2	Ahamadou Abdou	M	Parent d'eleve	99641162	
3	Mamadou Hassoumi	M	inspecteur	97471481	
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					

PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE
PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE PROJET NIGER-LIRE : CGES, CPR, PGS, PMPP, PGM, MGP

Région : TAHOUA Département : MADAOUA
Commune : MADAOUA Village : Madaoua

L'an deux mil vingt-deux et le 19 Décembre est tenue une consultation des parties prenantes dans le cadre l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), Procédures de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO), Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) et Plan de Gestion de la Sécurité (PGS) Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE).

Début de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 15h 03 mn
La rencontre a été présidée par : Moustafa Jafarou, Maire de Madaoua
Etaient présent (e)s :
- Niamadou Hachoumi, Inspecteur
- Ahmadou Abdou, parent d'élèves
-
-
-
-
- voir liste de présence complète

Après l'ouverture de la séance par le Président, le consultant a pris la parole pour présenter le projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE) Niger, les objectifs des différents instruments de sauvegarde environnementale et sociale et de la consultation des parties prenantes, avant de décliner l'ordre du jour qui s'articule autour des points suivants :

- Connaissance et perception sur le projet LIRE
- Objectifs et activités du LIRE
- Risques et impacts liés aux activités du LIRE et mesures d'atténuation
- Identification et participation des acteurs locaux au projet LIRE
- Mécanisme de gestion des plaintes
- Préoccupations particulières vis-à-vis du projet
- Suggestions et recommandations

A l'issue des échanges et des discussions sur les points ci-dessus, les parties prenantes représentées ont donné leurs avis et ont soulevé les préoccupations suivantes :

- Ségrégation = exclusion des inspections Franco-Arabe
- Non atteinte des objectifs du projet à cette allure
- Non prise en compte de certains acteurs de la chaîne et en particulier pédagogique
- Non prise en compte de structures de participatif communautaire

Et les suggestions et recommandations suivantes à l'endroit du projet :

- Prendre en compte le protocole avec les prestataires (ONG)
- Faire la réévaluation de la gamme full en septembre-octobre pour avoir plus d'impact
- Respecter tous les engagements qui sont pris

Fin de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 16h 09 mn

ONT SIGNE

LE SECRETAIRE DE SEANCE

LE PRESIDENT DE SEANCE





PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE

PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE
PROJET NIGER-LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGM, MGP

Feuille de présence

Date : 15/12/22 Localité de Niessah

N°	Nom et Prénom	Sexe (M/F)	Structure / Fonction	Contact	Signature
1					
2	Ilaman Abba Dangoul	M	Président ANPE	96298749	[Signature]
3	Oumarane Yerima	M	Président FC/CGES	96487752	[Signature]
4	Gerki Awadoud Toujorie	M	ILEP-NIRRIAH 2	96581705	[Signature]
5	Rahm Ato	F	RDFN	96291994	[Signature]
6	Rakha Namou	F	RDFN	96164146	[Signature]
7	Aissata Liman	F	RDFN	98144628	[Signature]
8	Hadjara Lawali	F	AFN		[Signature]
9	Issoufou Kassane	M	SA/Parie	88-29-21-72	[Signature]
10	Djargou Hansou	F	APN	96404828	[Signature]
11	Salki Ladan	F	APN		[Signature]
12	Ramatou Ali	F	APN	96824205	[Signature]
13	Yafa Abdou	F	RDFN	96-18-13-35	[Signature]
14	Fatouma Diman Yhag	F	Conseillère	91-73-56-56	[Signature]
15	Issoufou N. Adja	M	Conseiller N.	96889320	[Signature]
16	Souley Cassem	M	CEP/Min. I	96 17 26 34	[Signature]
17	Aboum El Intchi	M	Union Coopérative	96-01-21-36	[Signature]
18	Moussa Lando	M	Agriculteur	-	[Signature]
19	Laouali Hourou	M	Agriculteur	-	[Signature]
20	Abdoul Hadi sani	M	Agriculteur	-	[Signature]
21	Daouda Oumarou	M	Cultivateur	96504132	[Signature]
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					

PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE
PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE
PROJET NIGER-LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP

Feuille de présence

Date : 13/12/22 Localité de : Goudoumarou

N°	Nom et Prénom	Sexe (M/F)	Structure / Fonction	Contact	Signature
1	Grambo Malam Djadji	M	Inspection	96404645	
2	Malam Ado Mahe	M	parent d'élève	96031108	
3	Kiari Kaoumi Kiari	M	IECP	96429545	
4	Toussaint Talba	M	DDAT/DC	96252728	
5	Malam Boucar Harou	M	PEJIP	98323235	
6	Tondjari Yerima	M	SPA/Mairie	96912691	
7	Malam Moure Mamadou	M	1 ^{er} Adjoint Maire	96530796	
8	Fannata Adji	F	Femme leader	96676980	
9	Salamatou Mbeko	F	Femme leader	96645808	
10	Magarom Salifou	F	femme leader	96920845	
11	Magarom Bouilama	F	femme leader	97252282	
12	Habua Amadou	F	femme leader	98088924	
13	Yakouba Koran	M	S.G/Dirigeant	96010809	
14	Ali Boubakar	M	cultivateur	-	
15	Moussa Arifa	M	Agricoteur	-	
16	Fana Grafton	F	Plénipote	-	
17	Fawda Alhane	F	''	-	
18	Hadiza Kellema	F	APE	96253250	
19	Moussa Harouna	M	Agricoteur	-	
20	Souleymane Ali	M	Agricoteur	-	
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					

Région : Diffa Département : Diffa Goudoumaria
Commune : Goudoumaria Village : Goudoumaria

L'an deux mil vingt-deux et le 13/12/22 s'est tenue une consultation des parties prenantes dans le cadre l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), Procédures de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO), Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) et Plan de Gestion de la Sécurité (PGS) Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE).

Début de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 10h35 mn

La rencontre a été présidée par : le 1er Vice Maire

Etaient présent (e)s :

- le Maire
- les organisations de la femme,
- les organisations de la jeunesse,
- les élus locaux,
- La formation et services techniques départementaux et
- communales voir liste de présence complète

Après l'ouverture de la séance par le Président, le consultant a pris la parole pour présenter le projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE) Niger, les objectifs des différents instruments de sauvegarde environnementale et sociale et de la consultation des parties prenantes, avant de décliner l'ordre du jour qui s'articule autour des points suivants :

- Connaissance et perception sur le projet LIRE
- Objectifs et activités du LIRE
- Risques et impacts liés aux activités du LIRE et mesures d'atténuation
- Identification et participation des acteurs locaux au projet LIRE
- Mécanisme de gestion des plaintes
- Préoccupations particulières vis-à-vis du projet
- Suggestions et recommandations

A l'issue des échanges et des discussions sur les points ci-dessus, les parties prenantes représentées ont donné leurs avis et ont soulevé les préoccupations suivantes :

- destruction de la végétation ; Absence de T.C.P
- Avance du front de maie ;
- Ensevelissement classes par manque les murs de clôture
- Déplacement des habitations ;
- Mauvaise qualité des infrastructures, Nalisés ;
- Disparition des premières écoles, le forcen

Et les suggestions et recommandations suivantes à l'endroit du projet :

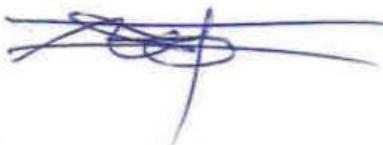
- Securiser les infrastructures à réaliser (sécurisation foncier) ;
- Construire les infrastructures de qualité (durables) ;
- Recruter la main d'œuvre locale qualifiée ;
- Dynamiser les réunions locales ;
- Réaliser les infrastructures hydrauliques des établissements ;
- Accompagner les parents et élèves pour fixer les devoirs ;
- Accélérer le démarrage des activités du projet ;

Fin de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 13h10 mn

ONT SIGNE

LE SECRETAIRE DE SEANCE

Dr Diallo



LE PRESIDENT DE SEANCE

Malam Moussa Mamadou






CONSULTATION DES ACTEURS INSTITUTIONNELS
PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE
PROJET NIGER-LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP

LISTE DES AUTORITES ADMINISTRATIVES ET DES SERVICES TECHNIQUES
CONSULTES

N°	Date	Nom et Prénom	Sexe (H/F)	Structure/ Fonction	Localité	Contact Tel	Signature
1	10/12/22	Abdou Bykar	H	Eleveur	Diffa		
2	11	Elh. Kigari	H	Parabout	11	97342699	
3	11	Inoussa I DI	H	Agropasteur	11		
4	11	Atadou Ardo	H	Agropasteur	11	91227825	
5	11	Yahaya beyda	H	Tailleur	11	97752777	
6	11	Harouna Nousse	H	Revendeur	11	96461310	
7	11	Houma Nidou	H	Maçon	11		
8	11	Goni Kigari	H	Revendeur	11	97014027	
9	11	Naman Sam Billo	H	cadre Ecovage		86469532	
10	11	Issaka Issouf	M	Revendeur	11	92475566	
11	11	Youssef Kimbo	M	Technicien	11	96347772	
12	11	Noussa Ali	M	Revendeur	11	96748043	
13	11	Halidou Amadou	M	Revendeur	11	96203236	
14	11	Elh. Abdoulaye	M	Chauffeur	11	06222999	
15	11	Aboukar AKI	M	Revendeur	11	90311321	
16	11	Abou Souley	M	Agropasteur	11	92090232	
17	11	Nahama Louisa	F	chef de quartier	11	9171820	
18	11	Awa ouy	F	Menegère	11		
19	11	Hadiza Nousse	F	11	11		
20	11	Bal Kissa Ali	F	11	11		
21	11	Fanna Bahoulé	F	11	11		
22	11	Ismael Kello	H	Assoc. prof. élites	11	96678866	
23	11	Noussa Ari	H	11	11		
24	11	Fanna Raina	F	AMOLIA/élites	11		
25							
26							
27							
28							
29							
30							

Région : Diffa Département : Diffa
Commune : Diffa Village : Château

L'an deux mil vingt-deux et le 10/12/22 s'est tenue une consultation des parties prenantes dans le cadre l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), Procédures de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO), Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) et Plan de Gestion de la Sécurité (PGS) Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE).

Début de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 09h00
La rencontre a été présidée par : le chef du quartier
Etaient présent (es) :
- le chef du quartier
- les habitants du quartier
- des organisations actives en éducation
- des organisations de la jeunesse
- parents d'élèves voir liste de présence complète

Après l'ouverture de la séance par le Président, le consultant a pris la parole pour présenter le projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE) Niger, les objectifs des différents instruments de sauvegarde environnementale et sociale et de la consultation des parties prenantes, avant de décliner l'ordre du jour qui s'articule autour des points suivants :

- Connaissance et perception sur le projet LIRE
- Objectifs et activités du LIRE
- Risques et impacts liés aux activités du LIRE et mesures d'atténuation
- Identification et participation des acteurs locaux au projet LIRE
- Mécanisme de gestion des plaintes
- Préoccupations particulières vis-à-vis du projet
- Suggestions et recommandations

A l'issue des échanges et des discussions sur les points ci-dessus, les parties prenantes représentées ont donné leurs avis et ont soulevé les préoccupations suivantes :

- Insuffisance de formation des structures éducatives (COGES)
- Couverture insuffisante pour les plantations
- Insuffisance des classes, des bureaux et tables
- Les écoles franco-arabes ne sont pas couvertes par le LIRE
- Des querelles des habitants lors de la mise en œuvre
- Non reconnaissance de la main d'œuvre locale non qualifiée

Et les suggestions et recommandations suivantes à l'endroit du projet :

- Impliquer les structures locales (COGES, CGDES, APE/E)
- Dans les activités du projet au début à la fin,
- Former/élire le comité de gestion des plaintes
- Désigner des personnes âgées personnes âgées
- Créer des clubs de TICM, AEP, etc.
- Renforcer les jardins scolaires
- Former les élèves par la gouvernance scolaire

Fin de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 10h50

ONT SIGNE

LE SECRETAIRE DE SEANCE

Dr Diallo



LE PRESIDENT DE SEANCE

Mahamadou Abdou BRISS





PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE

PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE PROJET NIGER-LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP

Région : TILLABERI Département : Birni
Commune : FABIDJI Village : FABIDJI

L'an deux mil vingt-deux et le Vingt trois décembre s'est tenue une consultation des parties prenantes dans le cadre l'élaboration des instruments sauvegarde Environnementale et Sociale ; CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP du Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE)

Début de la séance de consultation publique (heures et minutes): 11 h 03
La rencontre a été présidée par : secrétaire général de la commune
Etaient présent (e)s : les chefs du village, les notables, les enseignants, les élèves, les agents communaux, les représentants des femmes, le représentant du chef de canton.
..... voir liste de présence complète

Après l'ouverture de la séance par le Président, les consultants ont pris la parole pour présenter le Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE), les objectifs du projet et de la consultation de parties prenantes, avant de décliner l'ordre du jour qui s'articule autour des points suivants :

- Connaissance et perception sur le projet LIRE
- Objectifs et activités du projet LIRE
- Risques et impacts liés aux activités du projet LIRE et mesures d'atténuation
- Identification et participation des acteurs locaux au projet
- Mécanisme de gestion des plaintes
- Préoccupations particulières vis-à-vis du projet
- Suggestions et recommandations

A l'issue des échanges et des discussions sur les points ci-dessus, les parties prenantes représentées ont donné leurs avis et ont soulevé les préoccupations suivantes :

- la population adhère au projet car il va apporter des solutions pour les problèmes de l'éducation en général au Niger et la commune
- les bénéficiaires en particulier les pendant le projet.
- le choix des communes bénéficiaires et la sélection des sites.

Et les suggestions et recommandations suivantes à l'endroit du projet :

- électrifier les Nakarantlas
- Recruter la main d'œuvre locale lors du recrutement pour la construction des infrastructures.

- Appuyer les mères éducatrices dans le petit commerce.
- Prouver la main d'œuvre locale lors du recrutement pour les travaux.

Fin de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 16h23

ONT SIGNE

LE SECRETAIRE DE SEANCE

[Signature] 22-12-2022

LE PRESIDENT DE SEANCE



Aissatou Sala.

9689 10 12.

[Signature]

Lali Soumana
88 65 83 48

Le chef de village ⁺





PROJET NIGER LIRE

PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE

PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE PROJET NIGER-
LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP

- Région : Dosso Département : Dosso
- Commune : MOKKO Village : MOKKO

L'an deux mil vingt-deux et le s'est tenue une consultation des parties prenantes dans le cadre l'élaboration des instruments sauvegarde Environnementale et Sociale ; CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP du **Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE)**

Début de la séance de consultation publique (heures et minutes): 15h 9

La rencontre a été présidée par : Le Soupeiro (2^e adjoint au maire)

Etaient présent (e)s : les responsables communaux

- le chef de village

- les femmes leaders

- voir liste de présence complète

Après l'ouverture de la séance par le Président, les consultants ont pris la parole pour présenter le **Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE)**, les objectifs du projet et de la consultation de parties prenantes, avant de décliner l'ordre du jour qui s'articule autour des points suivants :

- Connaissance et perception sur le projet LIRE
- Objectifs et activités du projet LIRE
- Risques et impacts liés aux activités du projet LIRE et mesures d'atténuation
- Identification et participation des acteurs locaux au projet
- Mécanisme de gestion des plaintes
- Préoccupations particulières vis-à-vis du projet
- Suggestions et recommandations

A l'issue des échanges et des discussions sur les points ci-dessus, les parties prenantes représentées ont donné leurs avis et ont soulevé les préoccupations suivantes :

- Le projet est à encourager et accompagner dans
- la poursuite de ses activités
- la planification et le délai qui mettra le
- projet avant de commencer les activités et si
- les différents écarts de la commune seront
- les bénéficiaires

Et les suggestions et recommandations suivantes à l'endroit du projet :

- Intervenir au niveau de la commune car le besoin y est.
- Intervenir aussi à l'échelle davantage les populations
- Dans le projet ainsi que ses activités.

- Appuyer les femmes dans les AGR.
- Appuyer le programme d'alphabetisation dans le village.
- Recueillir la main d'œuvre locale.
- Tenir compte des élèves handicapés lors de la construction des infrastructures.

Fin de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 11h 52.

ONT SIGNE

LE SECRETAIRE DE SEANCE

LE PRESIDENT DE SEANCE



Présidentes

Zaoumounethi ; Ouseina - Gabari = 96-87-97-73 

Nafakey ; Adama - Alzouma ; 96-44-58-72 

Enseignante

Agou Koira Tegui Kadidjaton Boureima
97217693

Aménotou Maoussa Massi

92-98-63-16





PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE

PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE PROJET NIGER-LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP

- Région : TILLABÉRI Département : Tagazar
- Commune : TAGAZAR Village : Ballayara (Agou - Kwaataji)

L'an deux mil vingt-deux et le vingtun decembre s'est tenue une consultation des parties prenantes dans le cadre l'élaboration des instruments sauvegarde Environnementale et Sociale ; CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP du **Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE)**

Début de la séance de consultation publique (heures et minutes): 11 h 30 mn

La rencontre a été présidée par : le premier adjoint au maire

Etaient présent (e)s : le premier adjoint au maire

- le représentant du chef du village

- les femmes leaders

- les enseignants

- la population

- voir liste de présence complète

Après l'ouverture de la séance par le Président, les consultants ont pris la parole pour présenter le **Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE)**, les objectifs du projet et de la consultation de parties prenantes, avant de décliner l'ordre du jour qui s'articule autour des points suivants :

- Connaissance et perception sur le projet LIRE
- Objectifs et activités du projet LIRE
- Risques et impacts liés aux activités du projet LIRE et mesures d'atténuation
- Identification et participation des acteurs locaux au projet
- Mécanisme de gestion des plaintes
- Préoccupations particulières vis-à-vis du projet
- Suggestions et recommandations

A l'issue des échanges et des discussions sur les points ci-dessus, les parties prenantes représentées ont donné leurs avis et ont soulevé les préoccupations suivantes :

- Adhèrent au projet LIRE, prêts à collaborer
- pour atteindre les objectifs fixés par le projet
- En terme de préoccupation on peut citer le
- choix des sites (les écoles) et l'intervention, si le
- village bénéficiera des activités (infrastructures) du projet
-
-

Et les suggestions et recommandations suivantes à l'endroit du projet :

- élargir la zone de l'école agou - Kwaataji,
- réhabiliter le jardin scolaire et sa dotation
- en intrants.

- Important
-
-
-
-
-
-
-
-

Fin de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 17h41

ONT SIGNE

LE SECRETAIRE DE SEANCE



chef de village
de SONA

LE PRESIDENT DE SEANCE





PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE

PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE PROJET NIGER-LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP

- Région : Tillabéri Département : Tillabéri
- Commune : Kourthoye Village : SONA

L'an deux mil vingt-deux et le Vingt decembre s'est tenue une consultation des parties prenantes dans le cadre l'élaboration des instruments sauvegarde Environnementale et Sociale ; CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP du **Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE)**

Début de la séance de consultation publique (heures et minutes): 17h 12

La rencontre a été présidée par : Le premier adjoint au maire

Etaient présent (e)s : Le premier adjoint du maire

- le chef du village
- les notables du village
- les femmes leaders
- les jeunes
- voir liste de présence complète

Après l'ouverture de la séance par le Président, les consultants ont pris la parole pour présenter le **Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE)**, les objectifs du projet et de la consultation de parties prenantes, avant de décliner l'ordre du jour qui s'articule autour des points suivants :

- Connaissance et perception sur le projet LIRE
- Objectifs et activités du projet LIRE
- Risques et impacts liés aux activités du projet LIRE et mesures d'atténuation
- Identification et participation des acteurs locaux au projet
- Mécanisme de gestion des plaintes
- Préoccupations particulières vis-à-vis du projet
- Suggestions et recommandations

A l'issue des échanges et des discussions sur les points ci-dessus, les parties prenantes représentées ont donné leurs avis et ont soulevé les préoccupations suivantes :

- Le projet est salubre, car il permet d'améliorer les conditions d'étude des élèves. La population est prête à accompagner le projet dans l'atteinte de ses objectifs considérés importants.
- La crainte est liée à la situation sécuritaire.

Et les suggestions et recommandations suivantes à l'endroit du projet :

- Prioriser la main d'œuvre locale lors des travaux
- construire les infrastructures scolaires dans le village de SONA qui a d'ailleurs un besoin



PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE
PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE
PROJET NIGER-LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGM0, MGP

Feuille de présence

Date: 20/12/22 Localité de: Djirataoua

N°	Nom et Prénom	Sexe (M/F)	Structure / Fonction	Contact	Signature
1	Bassirou Hdiichaham	M	Haire	99 199542	Bud
2	Kouachi Ali	M	SG	88570427	
3	Rabe' Ado Chiptagan	M	Conseiller	98094321	
4	Saminou Issaka	M	Conseiller	96118406	#
5	R/M/B/Doucoum	M	Conseiller	92971239	
6	Rabou Maoum	M	Receveur	96491881	
7	Mamane Hadio	M	Conseiller	96409658	
8	Louah Tssaka	M	Conseiller élu	95354110	
9	Aminou Komao	M	Conseiller élu	96309602	
10	Issaka Yahaya	M	Conseiller élu	97030421	
11	Ayoubou Yahaya	M	Conseiller	96556236	
12	Tchima Ibrahim	F	Conseillère	99038608	
13	Nassirou Issaka	M	Conseiller	96175190	
14	Boubakar Soudou	M	Maire Adjt	97261400	
15	Mai Briki Mari	F	Conseillère	90381913	
16	Halima Maoude	F	Conseillère	80.81.29.62	
17	Zouley Imouwa	F	Conseiller	94043792	
18	Ibrahim Abdou	M	Environnement	96871463	
19	Houmaou Bohouman	M	A E C	97363681	
20	Rabe' Garba	M	SD	96849206	
21	Mahaman Garba	M	Agriculture	97017394	
22	Mahawane Halouba	M	Cultivateur	"	
23	Moussa saou Ali	M	Cultivateur	96114303	
24	Haliza saou	F	Ménagère	-	
25	Mawama Louah	F	"	-	
26	Ali Kalou	M	Revenant	96678253	
27	Zara salissou	F	Ménagère	-	
28	Mawrou Ibrahim	M	Agr-élevé	-	

Région : Mariadi Département : Madarounfa
Commune : Jiratooua Village : Jiratooua

L'an deux mil vingt-deux et le 20/12/22, s'est tenue une consultation des parties prenantes dans le cadre l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), Procédures de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO), Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) et Plan de Gestion de la Sécurité (PGS) Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE).

Début de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 12h30mn
La rencontre a été présidée par : Le Maire et le SG de la Maire

Etaient présent (e)s :

- Le Maire, le secrétaire général de la Maire,
- Les membres du conseil de la population locale,
- Les organisations des femmes et de la jeunesse,
- Les représentants des structures éducatives (APE, COGES, CIDE),
- Les parties prenantes communales,
- voir liste de présence complète

Après l'ouverture de la séance par le Président, le consultant a pris la parole pour présenter le projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE) Niger, les objectifs des différents instruments de sauvegarde environnementale et sociale et de la consultation des parties prenantes, avant de décliner l'ordre du jour qui s'articule autour des points suivants :

- Connaissance et perception sur le projet LIRE
- Objectifs et activités du LIRE
- Risques et impacts liés aux activités du LIRE et mesures d'atténuation
- Identification et participation des acteurs locaux au projet LIRE
- Mécanisme de gestion des plaintes
- Préoccupations particulières vis-à-vis du projet
- Suggestions et recommandations

A l'issue des échanges et des discussions sur les points ci-dessus, les parties prenantes représentées ont donné leurs avis et ont soulevé les préoccupations suivantes :

- Faible implication des structures éducatives;
- Non implication de la communauté dans le suivi et contrôle,
- Non dévouement de personnes affectées au
- Les activités du projet, mauvaise qualité des infra-
- Structures; Non participation de la population (bénéficiaire);
- Maltraitance des arbres, sans planter d'autres;

Et les suggestions et recommandations suivantes à l'endroit du projet :

- sécuriser les infrastructures au préalable (réparation, peinture);
- Impliquer tous les acteurs dans les activités du projet;
- Renforcer l'implication de la population,
- sans oublier de créer des emplois dans la zone ciblée;
- prioriser les interventions dans les zones ciblées et disposer
- d'implications expérientielles;
- prioriser la main d'œuvre locale non qualifiée;

Fin de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 14h15mn

ONT SIGNE

LE SECRETAIRE DE SEANCE

Dr Diallo

[Signature]

LE PRESIDENT DE SEANCE





PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE

PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE
PROJET NIGER-LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP

Feuille de présence

Date : 20/10/2022 Localité de Sae Saboua...

N°	Nom et Prénom	Sexe (M/F)	Structure / Fonction	Contact	Signature
1	Amadou Arzika	M	ICEP/Sae-saboua	96489146	
2	Boukouri Maloua	M	chef. Village	80862880	
3	Tsahirou Salissou	M	Président CGES	96753343	
4	Aboubacar Mouti	M	chef Village	97197465	
5	Yacoubou Aladou	M	CSI Sae Saboua	96489680	
6	Tsayabou Oumarou	M	Kakouma Bara	85818985	
7	Kandé Labo	F	AME Sae-saboua	88610769	
8	Oumarou Edi	M	C.P. S. Saboua	96052648	
9	Houngou Gado	M	ICEP Sae Saboua	98359585	
10	Moukoko Hassane	M	SG/ICEP Sae Saboua	96194636	
11	Zaouali Hassane	M	chauffeur main	96137259	
12	Yakifou Tchikoua	M	ICEP S. Saboua	94026613	
13	Sani Ibrahim	M	SGI Pae Saboua	96158004	
14	Mati Nazoumou	M	C. AEC	96828047	
15	Hachimou Douweye	M	CSC/EL	98037910	
16	Yacou Chaibou	M	travailleur	96604628	
17	Hajira Bourouma	F	SG/ICEP	96010512	
18	Salissou Nousse	M	chef de village	96740660	
19	Ali Mouna	M	procurer	96398101	
20	Amadou Abdou	M	Eta civil	-	
21	Laouali Jandjoua	M	cultivateur	-	
22	Sani Nousse	M	//	96-204718	
23	Adamou Ali	M	//	-	
24	Fati Laouali	F	tenagane	-	
25	Houma Yacoubou	F	tenagane	-	
26					
27					
28					

Région : Niamey Département : Boudoukoudji
Commune : Sae Saloua Village : Sae Saloua

L'an deux mil vingt-deux et le 20/11/22 s'est tenue une consultation des parties prenantes dans le cadre l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), Procédure de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO), Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) et Plan de Gestion de la Sécurité (PGS) Projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE).

Début de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 9h45 mn
La rencontre a été présidée par : A. Hane

Etaient présent (e)s :

- A. Hane
- Le Président de l'ONG DES et l'un des représentants de l'école,
- des Organisations de la jeunesse et féminines,
- des Communautés locales et les écoles locales,
- Le Chef du village
- voir liste de présence complète

Après l'ouverture de la séance par le Président, le consultant a pris la parole pour présenter le projet Learning Improvement for Results in Education (LIRE) Niger, les objectifs des différents instruments de sauvegarde environnementale et sociale et de la consultation des parties prenantes, avant de décliner l'ordre du jour qui s'articule autour des points suivants :

- Connaissance et perception sur le projet LIRE
- Objectifs et activités du LIRE
- Risques et impacts liés aux activités du LIRE et mesures d'atténuation
- Identification et participation des acteurs locaux au projet LIRE
- Mécanisme de gestion des plaintes
- Préoccupations particulières vis-à-vis du projet
- Suggestions et recommandations

A l'issue des échanges et des discussions sur les points ci-dessus, les parties prenantes représentées ont donné leurs avis et ont soulevé les préoccupations suivantes :

- Manque total des murs des clôtures des établissements
- survillants de la Communauté;
- Absent les latrines et de l'eau au sein des écoles;
- Conflits et allégements par un accès de gestion de clôture;
- Abandon des autres sous un climat d'urgence;
- Non participation des Communautés locales;

Et les suggestions et recommandations suivantes à l'endroit du projet :

- L'implication et l'engagement des communautés locales;
- En cas de signature par exemple de la main d'œuvre impactée;
- Prorogation la main d'œuvre locale non qualifiée;
- Planifier les arbres abattus et disponibles au sein
- Clôture des écoles pour éviter l'impact des acteurs;
- Construire les infrastructures de haute qualité (durables)
- Equiper des écoles en infrastructure hydraulique.

Fin de la séance de consultation publique (heures et minutes) : 11h55 mn

ONT SIGNE

LE SECRETAIRE DE SEANCE

Dr Biallo


LE PRESIDENT DE SEANCE





PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE
PREPARATION DES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR LE
PROJET NIGER-LIRE: CGES, CPR, PGS, PMPP, PGMO, MGP

Feuille de présence

Date : 16/12/2022 Localité de Takaita

N°	Nom et Prénom	Sexe (M/F)	Structure / Fonction	Contact	Signature
1	Salissou Ibrahim Mayana	M	1 ^{er} Adjoint au Maire	98 15 63 98	Mayana
2	Kolion Issa Akodi	M	chef SCB/10	88 55 57 56	Kolion
3	laouali Yamane	M	Affaires Politiques	96 93 29 25	laouali
4	Ibrahim Mayana	M	repr/chef de secteur	96 86 16 64	Ibrahim
5	Mustapha Mayana	M	Etat-civil	88 23 07 37	Mustapha
6	Rahile Amadjéa	F	Ass/Feminine	96 67 42 90	Rahile
7	Souraya Abdoul Karim	F	Ass/Feminine	91 95 43 03	Souraya
8	Nafissa Alrubacar	F	Ass/Fem	88 13 69 28	Nafissa
9	Brisson Alzouma	M	DDEN/PFO/CA	96 28 62 65	Brisson
10	Sani' ejibo	M	Agent Etat civil	96 23 33 18	Sani'
11	Ethadji Kore'	M	COGES	96 14 19 01	Ethadji
12	Nafien Hal Issenfen	M	Coop/ziya beya	95 09 11 10	Nafien
13	Mourou Duna Aboussou	M	coll/May/b	98 96 27 25	Mourou
14	Chaïbou Haritani Kouba	M	coll/May/b	26 30 24 24	Chaïbou
15	Maman Maman	M	Media	95 02 58 68	Maman
16	Hadjia Fassouma	F	Ass/Fem	97 60 49 98	Hadjia
17	Aichatou Issakou	F	Ass/Fem	88 46 04 34	Aichatou
18	Yalouba Ali	M	Agro.eleveur	80 50 44 10	Yalouba
19	Mahaman Toure	M	cultivateur	-	Mahaman
20	Salissou Boukari	M	cultivateur	-	Salissou
21	Hannatou laouali	F	Penajure	-	Hannatou
22	Balkissa Seym	F	Penajure	97 45 70 20	Balkissa
23	Younoussa Abou	M	Eleveur	-	Younoussa
24					
25					
26					
27					
28					

Annexe 3 : Quelques photographies d'illustration



Photo 1 : Echanges avec le Gouverneur de Dosso



Photo 2 : Consultation publique à Mokko (Dosso)



Photo 3 : Echanges avec le DREN de Tillabéri



Photo 4 : Echanges avec le DSPI/MEN



Photo 5 : Consultation publique dans la commune de Tagazar